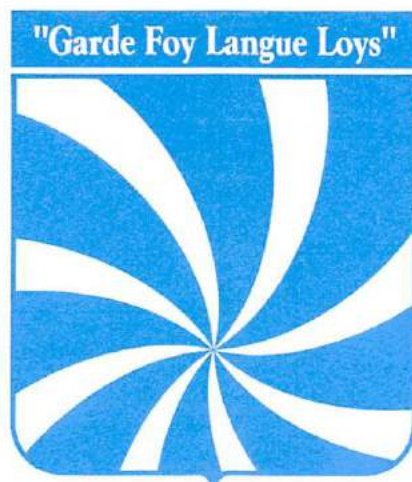


Le Langlois
Bulletin de
l'association



« Les Langlois d'Amérique »

N° 30

2013

L'ASSOCIATION «LES LANGLOIS D'AMÉRIQUE»

Association sans but lucratif fondée le 24 mars 1983 et enregistrée auprès de la Direction des Compagnies du ministère des Institutions financières et coopératives.

Conseil d'administration

Président: De Sève Langlois
Vice-président: Henri A. Langlois
Secrétaire: Henri Langlois
Trésorier: Luce Langlois

Administrateurs: Paul Lachapelle
Raymond Lampron
Louise Langlois-Lord
Michel Langlois
Guy Langlois
Fabien Langlois
Marcel Langlois

Blason

Le blason de l'Association qui apparaît sur la page couverture compte huit spirales représentant les huit souches reconnues par l'Association.

Cotisation

Pour être membre de l'association « Les Langlois d'Amérique », la cotisation annuelle est de \$30 si vous êtes résidant canadien et de \$30 US\$ (\$50 US\$ pour 2 ans) si vous êtes résidant des États-Unis.

Adresse postale

L'association «Les Langlois d'Amérique»
504-350 Chemin Ste-Foy
Québec (Québec) G1S 2J4
(418) 683-4858
delang@me.com

Magasinier

Louise Langlois-Lord
9075 rue Chauvet,
Québec (Québec) G2K 1L1
(418) 627-0258
leslord@sympatico.ca

Info Langlois

Brochure d'information publiée trois fois par année par l'association «Les Langlois d'Amérique».

Bulletin «Le Langlois»

Revue publiée une fois par année par l'association «Les Langlois d'Amérique».

Les textes publiés dans le bulletin «Le Langlois» n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs.

Dépôt légal: Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
ISSN—0831 — 2729

Édition et rédaction:

Michel Langlois n° 646
601, rue des Fortifications,
St-Jean-sur-Richelieu, QC, J2W2W8
(450) 359-0907
michel_langlois@videotron.ca

Collaborateurs à ce numéro:

Henri A. Langlois n°298
Michel Langlois n°8

Impression: Fédération des familles-souches
SS-09-650 rue Graham-Bell,
Québec QC G1N 4H5

Site internet de l'Association
www.famillesLanglois.com

Le Langlois

Sommaire N° 30 - Décembre 2013

Avant-propos	3	Le village Langlois de l'Orégon.	22
Michel Langlois n°646		Noël Langlois dit Traversy -Un Langlois coriace !	26
Les Langlois de Sainte-Clotilde-de-Horton.	4	Montmagny 2013 en images.	27
Michel Langlois n°8		Langlois Quiz	28
Des Langlois Filles du Roy.	11	La Grille du bulletin	29
Michel Langlois n°646		La liste des 239 membres actifs de l'Association.	32
La terre de Saint-François-de-la-Rivière-du-sud.	16	Le conseil d'administration 2013	39
Michel Langlois n°646			
Chapitre 6	17		
Charles Langlois 1788-1844.			

* Avant-propos *



Michel Langlois,
Éditeur,
Les Langlois d'Amérique

glois d'Amérique.

Ensuite, il sera question de la terre ancestrale de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud où se déroulent les aventures de Charles Langlois, l'époux de Françoise Boivin, dans le cinquième chapitre de mon roman historique. Charles Langlois a vécu à une époque trouble de notre histoire nationale. Si certains ont développé leur fibre patriotique, il semble que bien à l'abri de ces échauffourées dans sa campagne de la Côte du Sud, Charles Langlois fut très discret, son nom étant absent de la liste des patriotes.

L'année 2013 marque le 350^{ième} anniversaire de l'arrivée du premier contingent des Filles du Roy, en 1663. Le fondateur de l'Association et auteur, Michel Langlois, signe un article sur les Filles du Roy qui ont porté le nom Langlois ou qui ont épousé un Langlois déjà établi en Nouvelle-France. La Société d'histoire des Filles du Roy, pour souligner l'événement, a reconstitué le voyage de ces Filles, au nombre de 36 formant le premier contingent. À leur frais, 36 jeunes filles ont participé à la reconstitution, séjourné en France durant un mois puis vécu un départ symbolique de La Rochelle sur un voilier d'époque. À leur arrivée au Québec, elles ont fait un arrêt à Rimouski, à Québec, à Sorel pour s'arrêter à Montréal. À chaque arrêt, des célébrations ont été organisées. La Société d'histoire du Haut-Richelieu les a rencontrées à Sorel. Je remercie Mme Nicole Poulin, la directrice de la SHHR pour sa collaboration et la photo publiée en page 13 du présent bulletin.

En Orégon se trouve un petit village bien intrigant puisqu'il s'agit du village Langlois. Découvrons pourquoi dans un article reproduit dans nos pages, à la demande d'Émile Langlois n°491 de Québec.

Michel Langlois n°8 signe un texte sur François Langlois dit Traversy, le fils de Noël issu de son mariage avec Aymée Caron. Originellement publié en 1990 dans le bulletin n°7, ce texte plaira à ceux qui ont rejoint l'Association depuis et aux membres de longue date qui l'auront peut-être oublié.

Les amateurs d'histoire pourront enfin participer au Langlois Quiz et noircir la grille de mots croisés qu'on retrouve chaque année depuis maintenant 4 ans. Enfin, vous retrouverez la liste des membres mise à jour annuellement et nous saluerons une dernière fois nos membres disparus au cours de l'année.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Michel Langlois,
Saint-Jean-sur-Richelieu,

À Sainte-Clotilde de Horton
**Les Langlois ont livré le pain
quotidien durant 75 ans**

par : Michel Langlois n°646
Saint-Jean-sur-Richelieu

Par esprit d'entreprise, rarement par caprice, les Anciens changeaient souvent de métier. Ces fils de la terre depuis des générations avaient à cœur de subvenir aux besoins de leurs familles souvent nombreuses. Si la culture de la terre avait fait ses preuves jusque-là, rien n'empêchait ces chefs de famille de vouloir se réaliser autrement, en pratiquant le commerce ou même des métiers. Bien souvent, ils répondaient tardivement à ces vocations, risquant leur sécurité et celle des leurs sans aucune garantie. De braves gens, comme ça se disait autrefois, avec du courage à revendre. Stanislas Langlois appartient à cette race, celle qui n'a pas froid aux yeux car à 32 ans, il délaisse la culture de la terre et devient boulanger. Noble métier tout de même que de fabriquer le pain quotidien pour une population de quelque sept cents âmes. Nous sommes en 1899 à St-Albert-de-Warwick.

Grand, mince, précieux dans ses manières, Stanislas Langlois déménage donc ses rêves dans le huitième rang de Saint-Albert où il achète de Ludger Guillemette le 14 novembre 1899 une terre sur laquelle se trouve une boulangerie établie depuis 1878 pour la somme de onze cents piastres. N'ayant pas peur de l'ouvrage, il cultive la terre et opère la boulangerie. Les affaires seront bonnes, se dit-il, je serai le seul boulanger, mon avenir et celui de ma famille est assuré. Les affaires sont prospères en effet, du moins jusqu'en 1908 alors qu'un certain Wellie Turcotte voulant profiter de cette manne se découvre un talent pour la boulangerie du pain et à son tour, vient s'installer dans les parages. C'était donc trop beau pour être vrai. Il fallut alors tirer des plans pour se sortir de l'impasse et cesser de perdre de l'argent à chaque semaine. Pas question de retourner traire les vaches. Le boulanger endura le supplice quelque temps et finit par se décider. Il se trouva un acheteur pour sa boulangerie et se présenta chez le notaire Lemieux à Arthabaska le 22 décembre 1911 pour vendre celle-ci à Johnny Lainesse pour la somme de six cents piastres. Il conserva sa terre qu'il revendra à Philomène Ducharme, l'épouse de Johnny Blanchette le 22 août 1914 pour la somme de mille cinq cents piastres. Le 26 février suivant, il achète d'Arthur Rochette une boulangerie dans le village voisin, Sainte-Clotilde de Horton, pour la somme de deux mille quatre-vingt-cinq piastres dont mille deux cents comptant, le reste à tempérament à raison de deux cent cinquante piastres par année au taux de six pourcent l'an. La boulangerie est équipée d'un pétrin mécanique, une grosse amélioration. Ne faisant ni une ni deux, il déménagea la famille, changea les enfants d'école et s'installa dans la maison-



**Stanislas Langlois,
1867 — 1941**

boulangerie de la rue Principale, à Ste-Clotilde. La boulangerie était située près de l'église, ce qui serait pratique pour assister à la messe chaque matin. Cuire le pain pour mille deux cents personnes nécessitait vingt-cinq poches de farine par jour.

À Saint-Albert, Stanislas Langlois se sera toutefois intéressé à la chose municipale et aura servi comme maire de Saint-Albert durant un terme de deux ans, de 1907 à 1909. Il répétera l'expérience plus tard, à Sainte-Clotilde, mais son implication ne durera qu'un an en 1920. Selon son petit-fils Camille, il n'était pas confortable avec le style directif du secrétaire de la municipalité de l'époque.

Il semblerait, selon des descendants, que le pire ennemi de l'ancêtre fut son propre caractère. L'homme avait tendance à regarder les gens de haut et s'il excellait dans la fabrication du pain, son talent lui faisait souvent défaut quand il s'agissait de traiter avec la clientèle, une tare vite compensée toutefois par l'aide que lui apportent ses deux fils qui, très tôt, ont pris la relève et assuré la pérennité de l'entreprise.

Sa famille

Laurent Stanislas Langlois est né à Armagh dans Bellechasse au petit matin, le 15 août 1867, le jour de la Fête de l'Assomption. Il fut baptisé le même jour. Son oncle Eustache Langlois et sa femme Malvina Mc Lean répondent de lui comme parrain et marraine. Ce qui est étonnant, sur son acte de baptême, les prénoms de la mère et de la marraine ont été confondus. Malvina Mc Lean est devenue Archange Mc Lean



La famille de Stanislas Langlois et Marie Poirier entourés des deux filles religieuses, Alice (à gauche), devenue Sœur Marie-de-la-Compassion et Aldéa qui prit le nom de Sœur Stanislas-du-Saint-Sacrement. À l'arrière, Jeanne qui épousa Jean-Paul Lassonde, Alphonse (Flore Régis), Marie-Anne (Damase Sarrazin), Joseph, absent ce jour-là et Amanda, qui épousa Arthur Boucher. La photo n'est pas datée mais on suppose qu'elle fut prise après 1923, année où les deux sœurs sont entrées en religion chez les Sœurs-de-L'Assomption, à Nicolet.



La première boulangerie de Stanislas Langlois, à Saint-Albert-de-Warwick. Il l'avait achetée de Ludger Guillemette le 14 novembre 1899.

sance du bébé de la famille, Jules. Stanislas aura très jeune la douleur de perdre son frère aîné Joseph, décédé d'une maladie des poumons à l'âge de 18 ans. Son cadet de 5 ans, Dominique, mourra à l'âge de 12 ans dans des circonstances tragiques. Devenu l'aîné par la force des choses, il quitte très tôt la maison paternelle et s'établit à son tour sur une ferme à Saint-Albert. À 24 ans, le 16 novembre 1891, il épouse une voisine de 22 ans, Marie Poirier. Le couple aura neuf enfants dont trois garçons. Un des fils, Léandre, mourra à l'âge de deux mois. Joseph, l'aîné, un homme à la santé fragile vivra toute sa vie autour de la boulangerie sans pouvoir y fabriquer le pain, malade des poumons. C'est le deuxième fils, Alphonse, qui prendra la relève aussitôt que la petite école lui aura donné tout son savoir.

Quant aux filles, deux d'entre elles se firent religieuses chez les Sœurs de L'Assomption de Nicolet. Il s'agit d'Alice, née le 10 février 1904 qui prit le nom de Sœur Marie-de-la-Compassion et qui se consacra à l'enseignement comme Aldéa, née le 18 novembre 1905 qui prit le nom de Sœur Stanislas-du-Saint-Sacrement. Marie-Anne née le 8 août 1894 épousera Damase Sarrazin. Le couple repose dans le lot familial des Langlois au cimetière de Saint-Albert ; Amanda née le 11 mars 1901 épousera Arthur Boucher. La famille grandira à Saint-Aimé. Le bébé, Jeanne née le 1^{er} juin 1911 épousera Jean-Louis Lassonde. Le couple ira rejoindre le précédent à Saint-Aimé.

L'incendie de 1925

tandis que sa mère, Archange Chamberland est identifiée comme Malvina Chamberland. Aucune correction n'apparaît dans un acte ultérieur. Toute sa vie Stanislas placera la vierge au centre de ses décisions, de ses actions et de ses prières. Des descendants ont de lui le souvenir d'un homme pieux, rigoureux dans sa pratique et exigeant pour les siens.

Stanislas vient tout juste d'avoir onze ans quand son père et sa mère, Pierre Langlois et Archange Chamberland, quittent Armagh pour venir s'installer sur une terre toute neuve dans le dixième rang de Saint-Albert. C'est là qu'il grandit, en compagnie de ses trois sœurs Archange, Hermine et Marie. Stanislas a 11 ans quand son frère Ovide voit le jour, 13 ans à la naissance de Georges et 15 ans à la nais-



La boulangerie d'Alphonse Langlois, à Sainte-Clotilde de Horton.

Cette année-là, un incendie détruisit une grande partie du village. Le feu s'est déclaré dans la cour de la vieille boulangerie qu'occupait toujours Stanislas Langlois. Il s'étendit jusqu'à l'église qui fut épargnée, un miracle disent certains. Selon Jean-Paul Langlois, son petit-fils, le grand-père aurait sorti une pelletée de cendres mal éteintes qu'il aurait déposée dehors, près de la maison. Trop près d'un tas de croûte qui s'est enflammé dans le temps de le dire. Stanislas serait-il responsable de ce grand feu encore présent dans les souvenirs des anciens de la municipalité ?

Parmi les enfants de Stanislas Langlois et Marie Poirier, Alphonse Langlois fut parmi ses deux garçons celui qui prit la relève du boulanger. Selon sa bru, Louissette Fortier, Alphonse Langlois était reconnu comme le plus bel homme du village. Dès qu'il prouva sa capacité

d'entrepreneur, son père lui confia la fabrication du pain. Mais il dut s'installer ailleurs car le fourneau de la vieille boulangerie était vétuste et inquiétant.

La deuxième boulangerie fut donc achetée lors d'un encan sur le perron de l'église le 5 juin 1922. Stanislas l'acheta pour le prix des taxes impayées et la somme de soixante et quinze piastres d'un dénommé François Champagne le fils de Pierre, un cultivateur de Sainte-Clotilde. D'ailleurs, en 1922, Stanislas qui habitait toujours au 33 rue Principale, dans l'ancienne boulangerie, dut venir s'y installer quand l'ancienne boulangerie passa au feu.

Ce n'est cependant pas de gaité de cœur qu'il confia la clé de son fourneau à son fils. En effet, c'est sur l'ordre de son médecin, le docteur Lemaire, qu'il dut sortir de la boulangerie et prendre de l'air en s'occupant de la livraison. Stanislas, pour son malheur, avait cultivé une allergie à la farine, ce qui devait l'incommoder durant le reste de sa vie d'ailleurs puisqu'il est mort d'emphysème. En dernier, raconte son petit-fils Camille, il fumait des cigarettes au menthol, espérant que ça le guérisse. Quant à Jean-Paul, il se souvient que son grand-père respirait de l'encens de myrhe, un remède supposé guérir de l'emphysème. Il est mort au petit matin, le 14 janvier 1941, au terme d'une nuit consacrée à respirer cette fumée. À



Alphonse Langlois, qui épousa Flore Régis. Il était considéré comme le plus bel homme de la région.



Camille Langlois et Pauline Fortier à l'occasion de leur mariage le 2 août 1952.

l'époque, chaque famille avait son *consomption*, souligne Pauline Fortier, la femme de Camille, il était fréquent de voir des malades étendus sur des chaises longues, sur le parterre des maisons les beaux après-midis d'été. Sa femme, Marie Poirier, lui survécut quatre ans. Elle alla demeurer chez sa fille Marie-Anne (Damase Sarrazin) à Tingwick près de Warwick où elle mourut en 1945.

Pour ses petits-enfants, Stanislas était un grand-père distant, peu facile d'approche et très exigeant pour ses propres enfants qu'il ne visitait pour ainsi dire jamais. Ses petits-enfants ne se rappellent pas l'avoir vu rire. Il était toujours sérieux. Il n'a jamais manifesté d'empathie pour sa seule bru Flore Régis. D'ailleurs, quand l'idée lui est venue de se procurer un monument pour la famille, au cimetière de Sainte-Clotilde, il poussa l'offense à n'inscrire sur celui-ci que le nom de ses deux fils. Il n'y a pas de place pour les filles dans notre lot, dit-il à ses enfants, vous irez vous faire enterrer ailleurs. Seul son fils Joseph, demeuré célibataire, fut enterré dans le lot de son père, au cimetière de Sainte-Clotilde. L'autre fils, Alphonse, repose auprès de sa femme et d'un petit-fils, Christian, dans le même cimetière.

Les petits-enfants

Chez les Langlois de Sainte-Clotilde, le pain, c'est une histoire de famille. Jean-Paul, un petit-fils de Stanislas, préféra travailler pour la boulangerie de son père au lieu d'être appelé sous les drapeaux. Nous sommes en 1939, la guerre vient d'être déclarée en Europe, des rumeurs courent que les canadiens auront à se battre sur le vieux continent. Travailler dans l'alimentation, soit le pain, le lait ou le fromage, entre autres, permet d'être exempté d'aller au front.

À 14 ans donc, Jean-Paul commence par travailler sur la livraison du pain dans le rang du Cinq. Mais à 18 ans, au moment de la conscription, il commence à boulanger, ce qui l'exempte de faire son service militaire. Il consacra une grosse partie de sa vie à cette activité jusqu'à sa retraite du métier, en 1972.

On a calculé ça à l'époque, les grosses boulangeries nous rentraient dans le corps, on avait de la misère à se faire des payes de 20 piastres par semaine, se souvient Jean-Paul, on a dû arrêter de boulanger. À 47 ans, trop jeune pour arrêter de travailler, Jean-Paul se trouva donc un emploi à la maison Ste-Clotilde où il travailla comme gardien de nuit jusqu'en janvier 1988, l'année où l'institution fut détruite par un feu qui causa la mort de neuf handicapés mentaux.



Camille Langlois a passé le pain durant 40 ans . Jusqu'en 1952, la livraison se faisait à cheval. Camille se souvient d'avoir changé de cheval deux fois dans la même journée. Le maquignonnage était courant à l'époque.

Dès qu'il est en âge de travailler, son frère Camille viendra les rejoindre à la boulangerie et prendra en charge le département de la livraison. Pendant 40 ans, il arpentera les rangs à cheval à *passer le pain*, jusqu'en 1952 alors que la boulangerie achète son premier camion.

Je me souviens qu'un beau matin j'ai commencé la livraison avec un cheval et terminé le soir après avoir changé de cheval deux fois au cours de la journée. Le maquignonage était courant à l'époque.

Avec le camion, la livraison du pain de Sainte-Clotilde s'éloigne du patelin et finit par atteindre Drummondville, où un dépôt est fait deux fois par semaine. Là, un médecin, le docteur Allard, découvre des propriétés bienfaites au pain de Sainte-Clotilde et se met à le recommander à ses patients. La demande se fait alors de plus en plus pressante, tant et si bien qu'Alphonse envisage même un moment de boulanger à Drummondville, mais l'idée est finalement abandonnée car jugée trop coûteuse. La distribution s'est tout de même étendue jusque-là où une dizaine d'épiceries *tenaient* le pain de Sainte-Clotilde.

Sa recette de pain, longtemps gardée secrète, était bien simple : il fabriquait son pain à partir de farine de son. Sa femme, Flore Régis, lui avait dit d'ajouter de la mélasse pour lui donner du goût. Il trouva l'idée bonne, son pain brun avait un petit goût sucré.



Jean-Paul Langlois a pris la relève de son père en 1943 et fabriqua le pain jusqu'en 1972. Il épousa Louise Fortier en 1958.

Le dernier fils d'Alphonse et Flore, Lucien, épouse Cécile Pellerin à Drummondville le 7 juin 1958 et s'installe à Neuville où il achète une boulangerie qu'il conservera trois ans, juste le temps de réaliser que la compétition venant de Saint-Raymond, Pont-Rouge et Donnacona l'empêche de réaliser les profits rêvés. Il change alors de secteur d'activité, devient représentant dans le crédit pour des compagnies comme Finca. Il s'adonna ensuite à l'immobilier et finit par posséder jusqu'à neuf cents logements. Son fils Pierre a pris la relève. Aujourd'hui, à 83 ans, Lucien joue au golf régulièrement et vit à Montréal avec son épouse. Nous sommes chanceux d'avoir une bonne santé, de souligner sa femme Cécile, on en profite.

Quant aux filles, Alice épouse Léopold Boucher qui fera carrière dans les assurances. Veuve depuis 2002, elle aussi vit des jours tranquilles à Ste-Clotilde.

Cécile épouse Marcel Lampron, un ouvrier de la construction qui travaille sur l'asphalte. Les deux sont décédés Marcel en 1986, Cécile l'année suivante.

" Garde foy Langue Loys "		
Arbre généalogique		
I		
Alphonse LANGLOIS		
Stanislas LANGLOIS 1891-11-16	II	Marie POIRIER St-Albert
Pierre LANGLOIS 1863-11-24	III	Archange CHAMBERLAND Armagh
Charles LANGLOIS 1819-01-11	IV	Françoise BOIVIN St-Vallier
Clément LANGLOIS 1781-01-09	V	Rose LAFLAMME-KEMNEUR St-Frs du Sud
Joseph LANGLOIS 1735-07-11	VI	Rose(Reine-Genev.) GAGNON Château-Richer
Clément LANGLOIS 1704-06-25	VII	M-Anne PRÉVOST Château-Richer
Jean LANGLOIS 1665-10-19	VIII	Charlotte BÉLANGER Château-Richer
Noël LANGLOIS 1634-07-25	IX	Françoise GARNIER Québec
Guillaume LANGLOIS	X	Jeanne MILLET Normandie, France

Lignée directe gracieuseté de
Jean-Paul Langlois n° 11

Pour sa part, la dernière fille d'Alphonse et Flore, Claire, épouse un vendeur d'autos, Noël Champagne et s'installe à Granby où son mari décède en 2004. Elle retourne alors à Ste-Clotilde où elle vit toujours.

Accident vasculaire cérébral

Alphonse Langlois fut victime d'un accident vasculaire cérébral le 13 février 1970 à 72 ans. Il fut paralysé du côté droit quelques années, mais récupéra suffisamment pour pouvoir marcher de nouveau. Mais sa main droite demeura impotente. Il demeura neuf ans dans cet état avant de rendre l'âme durant la nuit, le 25 avril 1981. Il demeurait alors chez son fils Jean-Paul. Sa femme Louissette avait l'habitude de faire du crochet le soir. Alité, son beau-père aimait la voir crocheter et l'invitait à s'adonner à cette activité près de son lit tout en jasant. Il lui disait : quand tu verras que je dors, tu pourras t'en aller. Sa femme, Flore Régis, l'avait précédé dans l'au-delà morte d'un cancer du pancréas, en 1976.

Quatrième génération

Louis, le fils de Camille, prend la relève de son père à la livraison. Mais quand la fabrication a cessé à Ste-Clotilde, ils ont continué de livrer du pain acheté à Victoriaville chez Provencher puis à Saint-Flavien chez la boulangerie Multimarques.



La résidence de Stanislas Langlois à Sainte-Clotilde de Horton. La photo date du 7 novembre 1925. Stanislas possédait une Buick, ce qui était rare dans le village.



Joseph Langlois, le fils aîné de Stanislas, travailla un temps dans la boulangerie mais dut quitter à cause d'une maladie pulmonaire.

Ce que plusieurs appellent le progrès a fini par les rattraper, comme on dit, les livreurs de pain, comme les laitiers, ont fini par disparaître du paysage. Les gens ont changé leurs habitudes, les maisons se sont vidées le jour, plus personne pour accueillir les livreurs. Un métier passé dans le folklore, les temps changent...

Aujourd'hui, ne subsiste à Sainte-Clotilde que des traces de la boulangerie. Jean-Paul et Camille, toujours voisins, vivent des jours tranquilles à la maison, avec leur épouse, deux sœurs, Louissette et Pauline Fortier. Ils sont bien entourés des leurs, nombreux. Pour eux, leur pain quotidien désormais, c'est la valeur sacrée qu'ils accordent aux liens familiaux bien entretenus. Ils s'y occupent activement. Les Langlois d'Amérique tiennent à les saluer.

Des Langlois Filles du Roi



Michel Langlois n°8
Généalogiste et auteur.

Par Michel Langlois n°8
Drummondville

Depuis les débuts de la Nouvelle-France, il n'y avait pour cinq ou six jeunes hommes prêts à se marier qu'une jeune fille apte à l'être. Les jeunes femmes à marier se faisaient si rares qu'elles étaient très convoitées. On ne peut avoir meilleur exemple de ce phénomène que dans la famille de l'ancêtre Noël Langlois. On se souviendra qu'Anne, la fille aînée fut conduite à l'église pour se marier alors qu'elle n'était âgée que de dix ans. Bien entendu, le mariage fut reporté de deux ans, afin qu'elle ait l'âge canonique pour une telle union. Ses sœurs Jeanne, Marguerite, Marie et Élisabeth trouvèrent respectivement mari, à 13 ans, 14 ans et 17 ans.

Ce problème devint encore plus flagrant quand le roi expédia au pays le régiment de Carignan-Salière. Afin de pallier à ce manque, le roi Louis XIV fit expédier au pays à compter de 1663 à 1673 des jeunes filles à marier. Pour encourager leur union, il leur fit donner en nourriture et habillement l'équivalent de 50 livres en argent, ce qui constituait pour l'époque une belle dot.

La mauvaise réputation des Filles du Roi

Dès 1631, un nommé Saint-Amant écrivait en France que pour peupler le Canada on y expédiait des femmes publiques.

Adieu maquerelles et garces
Dans peu, vous et vos protecteurs
Serez hors de France bannies
Pour aller planter Colonies
En quelque Canada lointain
Le temps est près et tout certain

À partir de ce texte, toutes sortes d'histoires et de rumeurs naquirent à propos des femmes qui partaient pour le Canada. Le père Le Jeune s'empessa de démentir le tout, mais l'idée était lancée et elle allait se perpétuer.

Charles Cunat, un historien français écrit en 1857 qu'en « L'année 1649, le gouvernement fit embarquer sur les navires de Saint-Malo qui allaient au Canada, un grand nombre de filles publiques, pour peupler la nouvelle colonie. Elles trouvèrent toutes des maris, et, quinze jours après leur arrivée, elles étaient établies à leur gré. Le prêtre et le notaire conclurent ces alliances sur-le-champ, et puis, par ordre de l'administration coloniale, on distribua gratis à chacun de ces ménages, un bœuf, une vache, un cochon, une truie, un coq, une poule, deux barils de viande salée, quelques armes et onze écus. »

Cet auteur se réfère à un abbé Manet qui en 1824 écrit la *Biographie des Malouins célèbres*. Après vérification à l'ouvrage de l'abbé Manet, il n'est question nulle part de cet envoi de 1649. De plus, aucun navire du port de Saint-Malo n'est venu au pays en 1649 et le Journal des Jésuites ne mentionne aucune arrivée d'émigrantes pour cette année-là.

De plus, en 1649, d'après les registres de l'état civil seulement 5 femmes seraient arrivées au pays cette année-là. Repris par un nommé Carfort cette assertion fut répétée en toutes lettres. Il l'avait puisé dans le texte de l'abbé Manet. Mais où cet abbé avait-il obtenu ce renseignement ? Dans le volume *Les Nouveaux Voyages de la Hontan*. Ce jeune baron est venu au pays en 1683. Il s'est fait passer pour quelqu'un de très important et a ensuite écrit le récit de son voyage. C'est lui qui laisse entendre que les filles venues au pays étaient des filles de mauvaises vie.

Dans le troisième tome de ma saga historique je fais référence à ce La Hontan, quand il a une prise de bec avec Marcellin Perré, le personnage principal de mon roman qui, il faut le noter était marié à une fille du roi. Je ne résiste pas à rappeler ici ce passage. Marcellin écoute le jeune baron.

« Marcellin l'écouta encore discourir pendant quelque temps et comme il s'apprêtait à gagner sa chambre pour y dormir d'un sommeil réparateur, le baron dit une phrase qui lui fit dresser les oreilles.

— Notre société est remplie d'hommes et de femmes qui sont loin d'égaliser les Sauvages de ce pays. Prenez par exemple les filles du roi. Elles ne sont rien d'autre que des filles de joie dont la France s'est débarrassée en les envoyant en Nouvelle-France. Que pouvait attendre la France de pareilles filles de petite vertu ?

Marcellin n'hésita pas à l'interrompre. Il lança :

— Qu'elles fassent de merveilleux enfants !

— Qui êtes-vous, s'offusqua le baron, pour lancer pareilles inepties ?

— Qui je suis ? Marcellin Perré, notaire à Verchères, époux de Radegonde Quemeneur Laflamme, fille du roi.

Il se fit un silence marqué parmi les auditeurs et tous les yeux se tournèrent vers lui. Il poursuivit :

— Si je vous retournais la question, jeune homme. Qui êtes-vous pour vous permettre de parler d'elles à travers votre chapeau ?

Le baron s'indigna :

— Qui je suis ? Qui je suis ? Nul autre que Louis-Armand de Lom d'Arce, baron de Lahontan.

— Bienvenu baron ! Mais votre titre de baron vous permet-il d'insulter les filles du roi et à travers elle mon épouse ?

— Je vous ferai remarquer, monsieur le notaire, que je n'ai insulté personne en disant la vérité.

— Vérité que vous avez pêchée où ? Dans votre imagination ?

— Bien des gens de renom que j'ai rencontrés m'ont rapporté toutes sortes d'incartades de leur part.

— Et vous vous fiez aux racontars des autres ? Il faut croire que vos amis de passage dans les salons que vous fréquentez, aussi beaux parleurs que vous, avaient également autant d'imagination pour ne pas dire qu'ils étaient mal intentionnés. Apprenez que ces filles, orphelines de la Salpêtrière pour la plupart, sont aussi vertueuses que vous et moi et ne méritent nullement votre mépris.

Le baron ne sut que dire. Perdant de sa suffisance et trop orgueilleux pour s'excuser, il choisit de s'en tirer par cette échappatoire.

— Ah ! J'ai dit ça comme ça comme on dit bien d'autres choses.

— Eh bien ! conclut Marcellin. Continuez à vous gargariser de vos propres paroles.»

Comme on peut le constater, un tas de préjugés circulèrent à l'époque pour vraisemblablement faire de ces filles du roi, des femmes de petites vertus. Mais qui étaient-elles au juste ?

Comment définir les Filles du Roi?



La Société d'histoire des Filles du Roy a célébré cette année le 350e anniversaire de l'arrivée du premier contingent des Filles du Roy en Nouvelle-France, en 1663 par la reconstitution du voyage auquel ont participé 36 filles de chez-nous. En effet, 36 Filles du Roy formaient le premier contingent, en 1663. Les jeunes filles ayant participé à cette expérience l'ont fait à leurs frais et provenaient de la région de Québec et de Montréal. Chacune s'est employée à l'étude approfondie de la vie de la Fille du Roy qu'elle a choisie, des us et coutumes de l'époque en France et en Nouvelle-France. Elles ont passé le mois de juin en France, ont été reçues à Paris, à Dieppe, à Rouen et à La Rochelle. Maryse Pinsonnault, une avocate de Bromont, membre de la Société d'histoire du Haut-Richelieu, qui fut jumelée à une Fille du Roy, se souvient d'un moment particulièrement émouvant, soit le départ symbolique en bateau du port de La Rochelle encadré des deux tours qui existaient en 1663 lors de la venue de ces femmes en Nouvelle-France. Ici au Québec, les Filles du Roy ont loué un voilier à partir de Rimouski et remonté le fleuve avec des arrêts à Québec, Trois-Rivières, Sorel et Montréal. Cette photo a été prise à Sorel par une membre de la Société d'histoire du Haut-Richelieu dont une délégation s'était rendue pour rencontrer les Filles du Roy.

Il existe plusieurs textes qui définissent ce qu'était une fille du roi. Pour ma part, afin de ne pas laisser place à de l'à peu près, je les définis ainsi:

« Une femme ou une fille qui est venue en Nouvelle-France entre 1663 et 1673 en vue de s'y marier après avoir été recrutée à cette fin, et qui, en conséquence, a reçu un don du roi. »

Des Langlois Filles du Roi

Parmi les quelques sept cent cinquante à huit cents filles qui vinrent au pays à cette époque, nous en comptons cinq qui intéressent plus particulièrement les Langlois. Il y a, bien entendu, l'épouse de l'ancêtre Nicolas Langlois,

mais également quatre autres de ces filles qui étaient elles-mêmes des Langlois. Rappelons ici, les grandes lignes de leur vie.

Élisabeth Cretel (c.1644-1704) était la fille de Guillaume Cretel et de Jeanne Godefroy, de la paroisse Saint-Maclou de Rouen en Normandie. Elle contracte mariage devant le notaire Becquet, le mercredi 14 octobre 1671, avec Nicolas Langlois, fils de Charles Langlois et de Marie Cordier, d'Yvetot, archevêché de Rouen en Normandie, et l'épouse à Québec, le lundi 26 octobre 1671. De leur union naissent dix enfants.

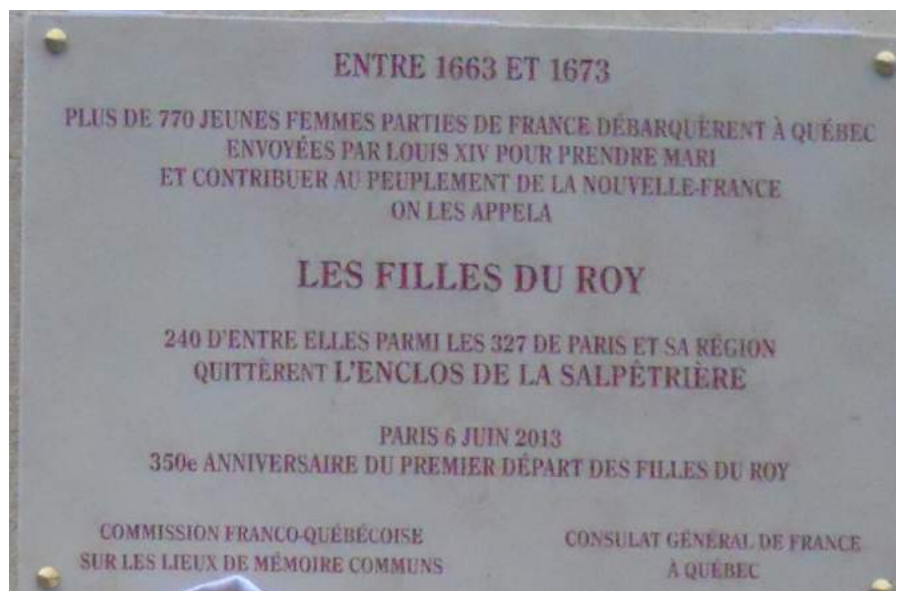
Cette fille du roi arrive avec le contingent de 1671 et apporte des biens évalués à 300 livres et un don de 50 livres du roi. Elle vit à Neuville. Le 14 juillet 1689, elle est hospitalisée à l'Hôtel-Dieu de Québec et en sort le vingt-huit. Elle décède à Neuville où elle est inhumée le 27 mai 1704. (ANQ GN Becquet 14-10-1671; AHDQ RM 14-07-1689.)

Comme nous pouvons le constater, Élisabeth Cretel apporta à son époux une magnifique dot. La somme de 300 livres à laquelle furent ajoutées 50 livres données par le roi était une somme considérable pour l'époque. Elle contribua sans aucun doute et largement à l'établissement de Nicolas Langlois à Neuville.

Parmi les autres filles du roi qui nous intéressent plus particulièrement, nous relevons le nom **d'Anne Langlois (1652-1724)**. Née le dimanche 14, à Meudon (Hauts-de-Seine), et baptisée le mardi 16 avril 1652, fille de Philippe Langlois et de Marie Binet, elle contracte mariage devant le notaire Romain Becquet, le mardi 4 novembre 1670, avec René Cochon dit Laverdière, baptisé le mardi 4 septembre 1640 à Saint-Christophe de Bléré, archevêché de Tours en Touraine, fils de René Cochon et de Charlotte Citolle, et l'épouse à Sainte-Famille de l'Île d'Orléans, le lundi 10 novembre 1670. De leur union naissent treize enfants.

Cette fille du roi arrive à Québec le 18 août 1670, probablement à bord du navire *L'Hélène de Flessingue*. Elle apporte des biens évalués à 300 livres et un don de 50 livres du roi. Elle vit à Sainte-Famille et Saint-Jean de l'Île d'Orléans. Elle est reçue à la Confrérie de la Sainte-Famille à l'Île d'Orléans. Elle décède à Saint-Jean de l'Île d'Orléans le 6 décembre 1724 et est inhumée le lendemain. Elle savait signer. (ANQ GN Becquet 04-11-1670; CSF no. 179.) Rappelons que son père fut baptisé à Meudon (St-Martin) le 9 mai 1627. Elle avait deux frères et une sœur qui furent baptisés également à Meudon (St-Martin) : Adrienne, le 13 mars 1654 ; Benjamin, le 22 avril 1657 et Philippe, le 9 mars 1659. Ses grands-parents paternels étaient Guillaume Langlois et Suzanne Huot. Sa mère Marie Binet vint rejoindre sa fille en Nouvelle-France en 1678. (FO 290067)

Anne épousa René Cochon dit Laverdière, qui, faut-il le rappeler était un des chirurgiens du régiment de Carignan-Salière. Elle également apporta une excellente dot.



Plaque commémorant le 350e anniversaire du premier départ des Filles du Roy, posée sur le mur de la Salpêtrière à Paris le 6 juin dernier, par la Commission Franco-québécoise sur les lieux de mémoire communs et le Consulat général de France à Québec.

Avec le contingent des filles du roi de 1668 arrive **Jacqueline Langlois (1630-1730)**. Baptisée le vendredi 9 août 1630 à Limetz-Villez (Yvelines), fille de Claude Langlois et de Jacqueline Gauthier, elle contracte mariage devant le notaire Basset, le samedi 17 novembre 1668, avec Jean May, fils de feu Pierre May et de Françoise Mereaudeau, de Saint-Fort, évêché de Saintes en Saintonge, et l'épouse le même jour à Montréal. Ils n'ont pas d'enfant. Son mari est inhumé à Montréal, le mardi 17 mai 1678. Elle épouse en deuxièmes nocces à Montréal, le vendredi 30 septembre 1678, Gilles Galipeau dit Le Poitevin, fils d'Antoine Galipeau et de Perrine Renault, de Guittay, évêché de Poitiers au Poitou. Ils passent un contrat de mariage devant le notaire Maugue, le mercredi 15 février 1679. De leur union naissent deux enfants. Ses parents se sont mariés à Limetz-Villez le dimanche 16 novembre 1614. Elle est à Québec le 29 septembre 1668 à bord du navire *La Sainte-Anne de Holstein*. Elle va vivre à Montréal. Après le décès de son deuxième époux, elle loue pour deux ans à Élisabeth Damours, veuve de Claude Charron, une petite maison, rue Notre-Dame, au prix de 70 livres par année. Le 17 août 1709, elle dicte son testament au notaire Adhémar. Elle donne 80 livres pour son enterrement et pour faire dire quarante messes basses de requiem pour le repos de son âme. Elle lègue 300 livres à l'abbé Yves Priat pour qu'il les emploie comme elle le lui a indiqué. Elle décède à Montréal où elle est inhumée, le 19 août 1709. Le notaire Adhémar procède à l'inventaire de ses biens, le 19 octobre suivant. Elle possède peu de biens et ils sont vendus aux enchères le 4 novembre 1709. Sa plus grande richesse était son lit garni, évalué à 100 livres. Les pots et la vaisselle d'étain sont vendus ensemble pour 48 livres. En tout, cette vente rapporte 414 livres et 9 sols. (ANQ GN Basset 17-11-1668; Maugue 14-02-1679; Lepailleur 05-05-1703; Adhémar 17-08-1709; 19-10-1709; 04-11-1709.) Ses frères et sœurs furent baptisés à Limetz-Villiers entre 1615 et 1632.. (FO 242281) . Malheureusement, lors de son contrat de mariage le notaire ne précisa pas le montant de sa dot.

Parmi les filles du roi, nous comptons deux Marie Langlois qu'il nous faut nous garder de confondre. **Marie Langlois (c.1639-c.1702)** était la fille de Pierre Langlois et de Jeanne Thorel, de la paroisse Saint-Hilaire de Chartres en Beauce. Elle contracte mariage devant le notaire La Touche, le mercredi 28 octobre 1665, avec Jean Gladu dit Cognac, fils de François Gladu et de Claude Baudri, de Saint-Léger de Cognac, évêché de Saintes en Saintonge. De leur union naissent sept enfants. Elle est la soeur de Marie, épouse de Michel Grenier.

Cette fille du roi arrive à Québec le 2 octobre 1665 à bord du navire *Le Saint-Jean-Baptiste*. Elle vit au Cap-de-la-Madeleine. Elle ne fait guère de bruit. Nous ignorons la date de son décès. Toutefois, si on se fie aux documents postérieurs touchant ses enfants, elle vivait toujours lors du mariage de son fils Nicolas avec Louise Cosmouer le 5 avril 1701, mais n'était plus lors du décès de sa fille Jeanne, le 10 janvier 1703 à Montréal. (ANQ GN La Touche 28-10-1665.) Malheureusement, les documents ne nous en apprennent pas plus à son sujet.

Une dernière Langlois qui est considérée comme une fille du roi , **Marie Langlois (1642-ant. au 08-11-1688)**, fut baptisée le jeudi 23 octobre 1642, à Saint-Jacques de Dieppe en Normandie. Fille de Thomas Langlois et de Marie de Neufville, elle épouse à Montréal, le dimanche 18 mars 1668, Jean Poirier dit Lajeunesse, fils de Jean Poirier et de Jeanne Ribairo, de Molières, ville de Gourdon, non loin de Figeac, évêché de Cahors en Quercy. De leur union naissent dix enfants. Leur contrat de mariage n'est passé que le lundi 8 avril 1680, devant le notaire Adhémar.

Elle arrive à Québec le 25 septembre 1667, à bord du navire *Le Saint-Louis de Dieppe*. Elle vit à Chambly. Nous ignorons la date de son décès, mais elle n'est plus avant le 8 novembre 1688, quand son mari contracte mariage devant le notaire Moreau, avec Catherine Moitié. (ANQ GN Adhémar 08-04-1680; Moreau 08-11-1680. Baptême: Vaillancourt Émile, CCN, p. 145. FO 242285.)

Voilà donc ce que nous avons pu glaner au sujet de ces pionnières venues chez nous avec l'un ou l'autre contingent des filles du roi entre 1663 et 1673. Comme nous célébrons cette année le 350e anniversaire de l'arrivée du premier groupe de filles du roi, nous avons voulu par ces lignes rappeler leur mémoire à travers ces cinq filles dont la présence sur nos rives nous touche plus particulièrement.



Les Langlois d'Amérique ont foulé son sol
**La terre de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud
fut occupée par la famille durant 137 ans**

Quand son père lui donne la terre de Saint-François-de-la-Rivière-du-sud par un acte de donation, en 1811, Charles Langlois n'a que 23 ans. Toujours célibataire, ce n'est que sept ans plus tard qu'il épousera Françoise, la fille de ses voisins Simon Boivin et Reine Gagnon. En acceptant ce don, il s'engage à prendre soin de ses parents, Clément Langlois, 73 ans et Rose Kemmeneur, 54 ans. Ses parents vivront encore respectivement douze et seize ans.

De plus, le contrat oblige Charles à prendre soin de ses plus jeunes frères et sœurs, au nombre de six. Il devra tenir la ferme, cultiver les champs et vendre les surplus de sa récolte à Québec. L'ordinaire de la maison continue de se faire par Rose, sa mère, mais Françoise prendra la relève après son mariage, en 1819.

Charles Langlois n'est pas le fils aîné, son frère Joseph ayant vu le jour un an avant lui, comme ses six sœurs nées entre 1781 et 1785. Mais son père le choisit car ce fils s'est toujours montré bienveillant envers eux.

La terre de Saint-François mesure environ un arpent de front par quarante de profondeur. C'est une terre de dimension moyenne pour l'époque. Une grande partie de celle-ci est boisée, environ le tiers. Le reste est en culture. On y sème de l'avoine et du blé. Elle a été acquise par son grand-père, Joseph Langlois (Rose Gagnon) en 1732, trois ans avant son mariage, en 1735. Son père Clément y est né, en 1738. Ses voisins sont des cousins, les Gagnon, les Marceau et les Boivin. Tous sont descendants des premiers colons de Saint-François, venus pour la plupart de Château-Richer, entre 1720 et 1760.

Charles Langlois et Françoise Boivin auront dix enfants dont cinq fils. L'un d'eux ne survivra pas au-delà de sa première année. Les autres, Charles, Isidore, Eustache et Pierre finiront par quitter la terre paternelle qui sera vendue au beau-frère Joseph Fortin (Marie-Élisabeth Langlois) en 1869 devant le notaire Larue.

Charles fils recevra à son tour la terre paternelle en héritage à 22 ans. L'histoire qui se répète. Toutefois, son père lui légua par testament, rédigé deux mois avant sa mort survenue trop jeune, à 55 ans. Le fils s'acquittera de sa tâche et prendra soin de ses huit frères et sœurs encore à la maison. En 1869, tous ses frères et sœurs partis, il émigrera aux États-Unis, à Warren, dans le Rhode Island, avec sa femme et ses six enfants. Pour leur part, ses trois frères auront déjà quitté la terre pour s'établir à Armagh, dans Bellechasse. La terre de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud aura été occupée par la famille durant cent trente-sept ans.

Lors de l'excursion à laquelle ont participé les Langlois d'Amérique l'été dernier, à Montmagny, ils ont foulé le sol de cette terre. Parmi les participants, une vingtaine d'entre eux avaient pour ancêtres communs Charles Langlois et Françoise Boivin. En quittant la terre, ceux-ci se sont rendus au cimetière de la paroisse où reposent trois générations de la famille.

Dans le texte qui suit, extrait de mon roman historique, nous pénétrerons au sein de la famille et vivrons le quotidien du temps avec ses préoccupations propres. Il n'est pas encore question de la naissance de Pierre Langlois, le bébé de la famille, mon arrière-grand-père. Dans les deux chapitres qui suivront, nous nous attarderons à son vécu, à une époque riche en progrès. Entretemps, transportons-nous à Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud, nous sommes au printemps de l'an 1829.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Chapitre 6
Charles Langlois
1788 - 1844

Dans un rapport de forces qui lui paraît défavorable, Charles Langlois, infatigable, extrait les pierres apparues au printemps sur le sol, les dépose sur la charrette pour les transporter ensuite au fond de son lot. Cette opération est un prélude aux travaux des champs. Même si sa terre de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud a été déboisée il y a une bonne centaine d'années par son grand-père, chaque dégel fait surgir des roches de toutes les dimensions qu'il faut bien soustraire du sol avant de le préparer aux semis.

Fort heureusement, la dénivellation de sa terre qui se termine sur la rive sud de la Rivière du Sud favorise l'écoulement des eaux de la fonte des neiges et le sol s'assèche rapidement. Le travail accompli avec son cheval de trait peut donc commencer plus tôt dans la saison sans compter que les journées de plus en plus longues sont mises à profit. Cependant, le travail de la ferme est pénible, long et passablement exigeant.

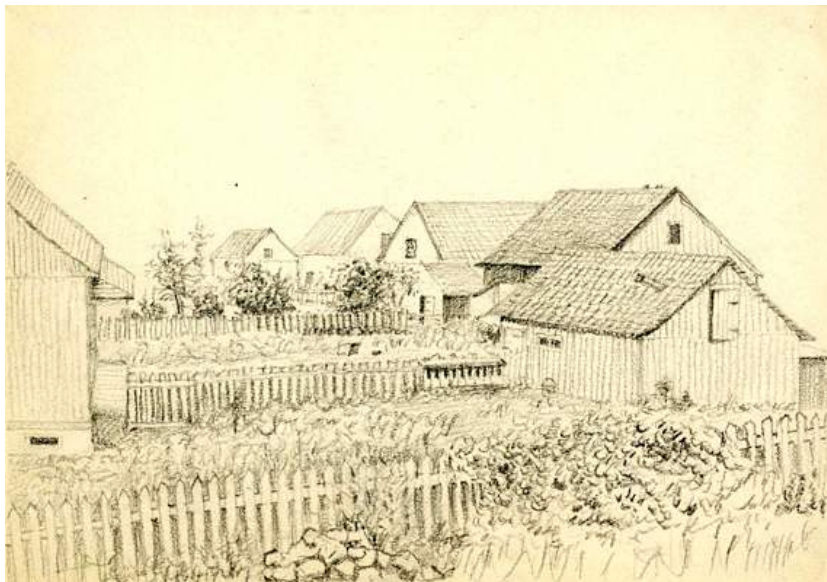
Mais pour Charles Langlois, un grand gaillard à l'allure un peu dégingandée, la vie à la ferme c'est dans l'ordre des choses. De père en fils, depuis plusieurs générations, on ne se pose plus la question. La survie de la famille passe par l'établissement sur une terre qui loge et nourrit son homme. En plus de son travail régulier à la ferme, comme son père et son grand-père, de mémoire d'homme, Charles Langlois tire profit de son talent pour la construction des charpentes et ses services sont souvent requis lorsque de gros travaux s'organisent, soit pour monter des granges ou des étables.

Mais en ce beau samedi du printemps 1829 Charles doit affronter un problème de taille : sa vache rousse a disparu. En entrant dans l'étable pour voir à son train quotidien, quelle ne fut pas sa surprise de constater l'absence de sa belle *rousse*, d'ailleurs sur le point de vêler.

Incrédule, Il accourt chez les voisins. Personne n'a vu sa vache qui semble bel et bien disparue. Rongé par l'inquiétude, Charles organise donc une battue car il faut bien la retrouver avant qu'elle n'échappe son veau. Les voisins mitoyens, les Fortin, les Marceau, les Boivin, ainsi que leurs fils se mettent rapidement à la disposition du malheureux, chacun de leur côté. En un peu plus d'une heure, ainsi, plus de cent vingt arpents de terre sont explorés jusqu'à la Rivière du Sud, sans aucun résultat. Et si sa vache s'était noyée ? Il chasse aussitôt cette idée de sa tête. Désolés, les voisins retournent à leurs travaux des champs pendant que Charles, dépité, se résigne aussi à reprendre ses travaux. Mais sa *rousse* ne lui sort pas de la tête. Il échafaude mille et une possibilités, toutes plus graves les unes que les autres. En début de soirée, il attelle la jument et va s'informer auprès des voisins plus éloignés. Personne n'a vu sa vache ni aperçu quiconque s'en approcher. Personne.

De son côté, Françoise, qui comptait sur le lait de sa vache pour la fabrication du pain bénit, se voit contrainte à quémander sa voisine car, honneur oblige, c'est demain que Charles doit présenter le pain bénit à l'église de St-François de Sales, Rivière du Sud. La tradition veut que chaque paroissien, à tour de rôle, présente le pain à la messe du dimanche alors que le célébrant, entre le *Kyrie* et le *Gloria*, procède à sa bénédiction. Puis le pain est ensuite partagé parmi tous et mangé avec dévotion mais seulement après la communion. Bonne cuisinière, Françoise s'applique à la décoration de la pièce dont la présentation fera se pâmer d'envie les autres paroissiennes qui rivaliseront ainsi, de fois en fois, pour faire encore mieux. Naturellement, la galette du dessus sera réservée au curé.

A la grand-messe, le dimanche matin, l'église est pleine de fidèles qui se retournent au passage de Charles Langlois, vêtu de son habit du dimanche, un habit mal ajusté. Ainsi, il porte le pain à bénir et le dépose en offrande, près de la balustrade. Après le *Kyrie*, le bedeau apporte le pain à bénir devant les marches de l'autel où le célébrant procède à la bénédiction, après quoi on porte le pain bénit à la sacristie pour le couper en morceaux qu'on distribue ensuite après le *Credo*.



Les paroissiens qui étaient à genoux durant cette cérémonie finissent par s'asseoir. Seul Charles Langlois, tarde à le faire et debout, jette un regard fier autour de lui en quête de signes approbateurs en guise de félicitations.

Durant l'homélie, le curé procède aux annonces habituelles et signale la disparition de la vache appartenant à Charles Langlois. Des soupirs de sympathie s'échappent de la foule attentive. La messe se termine comme d'habitude et sur le perron, Charles continue de recueillir tantôt des félicitations pour le pain bénit, tantôt des marques de sympathie pour sa vache disparue.

Puis au petit trot, la jument ramène la famille à la ferme. C'est dimanche et jour de repos. Aussitôt arrivé à la grange, Charles commence à dételer sa jument lorsqu'il entend un bruit provenant de l'étable. Il y accourt et aperçoit d'abord un petit veau qui a peine à tenir debout puis tout à côté, sa vache rousse. Un miracle ? Peut-être bien car, dans la paroisse rurale de St-François de la Rivière du Sud, on est habitué à ces phénomènes mystérieux qui ne trouvent jamais d'explications. Cependant, Charles Langlois a un doute : et si c'était un autre mauvais tour de son futur beau-frère Cyprien Gagnon, un garçon à l'imagination débordante qui l'étrive de temps en temps, non

sans raison d'ailleurs, en guise de revanche. On s'amuse comme on peut et plusieurs rivalisent à ce jeu populaire. Heureusement, les conséquences ne sont jamais bien sérieuses.

* * *

L'été 1829 s'étire sur la campagne de St-François. L'année sera exceptionnelle pour le blé. Jusqu'ici, la pluie a fait son oeuvre à son heure et depuis plusieurs jours, les épis dorent au soleil et mûrissent tranquillement. Il en est de même pour l'avoine. L'an dernier, la mouche du blé avait infesté tous les champs. La récolte avait été très mauvaise et n'avait suffi qu'à la consommation de la ferme. Quand les récoltes sont abondantes, les surplus sont vendus au marché de Québec, ce qui constitue un apport financier important pour les fermiers de Saint-François.

Pendant que les enfants s'inventent des jeux autour de la maison, Charles et Françoise sont particulièrement occupés en cette fin d'été. En effet, la ferme est une cellule de production vitale autosuffisante. De la nourriture aux vêtements, tout se fabrique à partir des produits de la ferme. Il en va ainsi du chauffage ou même de la construction, un domaine où excelle Charles Langlois. Aujourd'hui c'est la corvée des conserves de tomates. Dehors, le feu est entretenu par les plus vieilles des filles. Sur la crémaillère pend un immense chaudron dans lequel les tomates sont cuites juste ce qu'il faut avant qu'elles ne soient disposées dans des *cannes* de métal qu'un appareil, qu'on appelle une sertisseuse, scelle avec un couvercle de fer blanc au moyen d'une manivelle. Toute la journée jusqu'à la noirceur, la corvée s'exécute sans arrêt. Ensuite, les *cannes* de tomates sont déposées dans le caveau de la maison, sous le plancher de la maison, avec les patates, les carottes et les navets. Plus tard, les oignons viendront les rejoindre. Ainsi et jusqu'à la fin de l'automne, les récoltes sont approvisionnées pour la saison froide.

La sertisseuse est également utilisée pour conserver le boeuf et le porc. Quand Charles Langlois fait boucherie, c'est le branle-bas de combat et toute la famille est mobilisée pour la corvée de la conservation. Encore là, la viande est cuite puis déposée dans les cannes de métal. C'est la seule méthode possible pour conserver la viande qui alimentera la famille durant toute l'année. Durant l'hiver, quand la glace est prise sur la rivière-du-sud, de grands morceaux de glace sont découpés puis apportés dans la remise et recouverts de paille. Longtemps après la fonte des glaces, au printemps, subsiste de la glace qui sert à la préservation de la viande, durant tout le printemps et jusqu'à tard l'automne. Françoise affectionne les marinades et *sale* des petits concombres qu'elle dispose ensuite dans des pots de grès avec un mélange d'eau et de vinaigre chaud. Ainsi, quand la table est mise, chez Charles Langlois, tous les aliments qui y sont consommés proviennent de la ferme, du beurre aux oeufs, comme des légumes ou de la viande. D'ailleurs, en cuisine, Françoise est dépareillée. Sa recette de pot-au-feu lui vient de sa mère, Reine Gagnon.



Le quêteux

Si l'hiver est réservé aux plus tenaces, c'est surtout l'été que nous arrivent les quêteux, parfois deux dans la même journée. On les voit surgir au tournant du rang, traînant avec eux leur poche pleine de mystères. C'est au nom de la charité chrétienne qu'ils quémangent de quoi manger, boire et dormir. Mais c'est surtout par peur de se voir jeter un mauvais sort qu'on les traite comme il faut. Souvent, pour un repas ou le gîte, ils font valoir leurs talents. Ainsi, ils renippent les chaises, les berceuses ou tout ce qui mérite d'être réparé. D'autres ont du talent pour *affiler* les couteaux ou pour raconter des histoires.

Les quêteux parcourent ainsi les campagnes et colportent les nouvelles, de maison en maison. Les enfants les craignent et leurs parents s'en servent souvent pour les faire obéir : « si vous n'obéissez pas, le quêteux va vous mettre dans sa poche et il va vous emmener avec lui ». Cette menace produit habituellement son effet. Comme tous les habitants du cinquième rang, Charles et Françoise en reçoivent régulièrement dans leur ferme de Saint-François. Souvent ce sont les mêmes qui reviennent, des habitués qui trouvent leur profit chez les gens charitables et qui savent les reconnaître.

Ainsi, en ce frais lundi matin de l'automne 1835, Prince, le gros chien noir de la famille, aperçoit au loin et accourt aussitôt vers un grand bonhomme en haillons tout ébouriffé qu'il escorte en jappant continuellement jusqu'à la porte de la maison. Alors le quêteux, dans l'embrasure de la porte, s'annonce par une ritournelle cadencée et toute en rimes apprise par coeur :

- Bonjour braves gens, moi c'est Viateur... affileur... de clippeur... si ça fa pas icitte... ça f'ra ailleurs... yes sir!

-Yé pas beau tu suite celui-là, pense Françoise en l'apercevant de sa cuisine, il a sûrement été attiré par l'odeur du ragoût et des marinades.

Charles, occupé à réparer le toit de sa maison trouve la coïncidence heureuse car son clippeur, cet instrument qui sert à tondre les moutons, a toujours besoin d'être affilé. Le reste de l'avant-midi donc, assis sur la galerie, observé de loin par les plus jeunes intrigués, le quêteux s'adonne à son oeuvre et *affile* le clippeur. De temps en temps, par exprès, il émet un bruit étrange avec sa bouche et fait une grimace pour s'amuser, profitant du fait que les enfants ont peur de lui. Quand il a réussi son coup en les faisant fuir, il se met à rire aux éclats. Quel étrange personnage, pense Françoise, témoin de la scène.

Constatant que son travail est trop vite accompli et dans le but d'étirer le temps jusqu'au repas du midi, il s'entreprend à affiler les couteaux de boucherie. En échange, il partage le repas de la famille. Au moment de se mettre à table, voulant éviter de s'asseoir à côté du quêteux, les plus vieux poussent les plus jeunes qui se voient forcés de manger en vitesse pour s'en éloigner plus rapidement. Quant au quêteux, bien assis à la droite de

Charles au bout du banc, il dévore le ragoût de cochon et ne se gêne pas pour demander une deuxième assiettée. La bouche pleine, il parle sans arrêt en postillonnant et raconte tout ce qu'il a appris sur les uns et les autres, au cours des jours précédents, observé par les plus vieux des enfants intrigués, qui l'écoutent d'un silence craintif :

- Vos voisins les Gagnon m'ont donné un froc tout neuf : ça va être plus chaud st'hiver, leur annonce l'étrange personnage, y manque juste des bottes bien chaudes et des mitaines.

- Françoise va t'en tricoter, Viateur, t'as juste à r'passer la semaine prochaine, pis pour les bottes, j'va voir ce que j'peux faire.

Charles tente ainsi de sauver la face, n'étant pas en reste avec les Gagnon qui semblent avoir été fort généreux.

Viateur continue de donner des nouvelles, sur les uns et les autres, écorchant certains, surtout ceux qui manquent de générosité.

Si Charles écoute le quêteux sans broncher, l'oreille pudique de Françoise la rend mal à l'aise. Ce n'est pas bien charitable de déblatérer ainsi sur les voisins. Trouvant ses enfants trop attentifs à son goût, elle invite Isidore, Eustache et Clément à quitter la table dès qu'ils ont terminé de manger, de façon à les soustraire à ce discours peu enviable. Cependant, malgré sa retenue, elle garde une oreille attentive, même de loin, faisant mine d'être bien occupée à prendre soin d'Élizabeth, son bébé d'un an et demie, car l'occasion est trop belle d'en apprendre un peu plus sur ses voisins et leurs habitudes. Par ses propos donc, le quêteux, consciemment ou non, stimule ainsi la générosité de ses hôtes qui savent bien qu'il ira ensuite tout raconter chez leurs voisins. Et comme les voisins sont presque tous des parents, fierté rime donc avec charité.

On dit que lorsque les quêteux se font refuser le gîte, de grands malheurs affligent souvent les coupables. Parfois, les poules cessent de pondre ou le blé pousse sans épi. Certains ont vu le lait des vaches se tarir et des moutons naître avec seulement trois pattes. On dit aussi qu'à trop regarder de près des gens hideux, on risque de mettre au monde des enfants laids or, dans quelques jours, Françoise doit accoucher pour la neuvième fois. A bien y penser, elle se trouve quelque chose à faire à l'étable et laisse son mari s'occuper du quêteux.

Parfois, surtout l'hiver, Charles Langlois permet aux quêteux de dormir dans sa grange. Mais la crainte du feu rend son sommeil bien nerveux car cela s'est vu plus d'une fois : les quêteux, sans s'en rendre compte, donnent parfois un coup de main au mauvais sort. Surtout s'ils s'endorment en buvant de la bagosse et en fumant une bonne pipée.



Le village Langlois de l'Orégon

Émile Langlois n°491, de Québec, nous a écrit ceci: Récemment, en explorant la carte de l'Oregon pour localiser le club de golf Bandon Dunes, j'ai relevé le nom d'une petite localité appelée Langlois (prononcé Langless). On peut avoir plus de détails sur ce village sur le web en entrant tout simplement Langlois Oregon. Ne serait-il pas intéressant d'en savoir davantage sur l'histoire de ce village dans un prochain numéro du bulletin?

En 1996 et 1998, dans les bulletins nos 13 et 15, le bulletin Le Langlois traite abondamment de ce petit village dans des textes de Jean-Paul Langlois n°11, et Normand Langlois n°6 à partir de renseignements obtenus de Suzanne Langlois Blanchette n°386 et George Edison Langlois n°195.

Nous reproduisons ci-après un texte signé Nick Le Messurier publié en 1998 qui se voulait un complément à l'article de 1996.

Orégon USA et une ville nommée Langlois

Dans une contrée à la fois splendide et sauvage de l'état de l'Oregon, à quelque 3 milles de l'océan Pacifique, se situe le minuscule village Langlois.

Le village, situé de part et d'autre de l'autoroute 101, comprend une rue principale, deux écoles, un magasin général, une caserne de pompiers, un bureau de poste, une bibliothèque, le tout pour une population de 600 habitants.

C'est une région où l'on fait l'élevage de moutons et où la population du village vit paisiblement.

Bien que l'autoroute de la côte soit en lien direct avec la Californie et le Mexique, elle est rarement achalandée. Elle sert plutôt pour les voyageurs non pressés par le temps.

Il y a quelques années, Tim Langlois de l'île de Guernesey, circulait sur l'autoroute lorsqu'il remarqua le village Langlois. Son frère Patrick visita l'endroit quelques années plus tard. Cependant, ni l'un ni l'autre n'eurent le temps d'y séjourner.



À l'origine, le village s'appelait «Dairyville». Mais la confusion avec un village nommé «Dayville» fit en sorte que le Département postal des États-Unis obligea le village à changer de nom. On choisit alors d'honorer William (ou Frank) en donnant son nom au village qui fut désormais connu comme le village Langlois.

Mais l'existence de ce village intriguait leur mère Doreen, qui avait un correspondant dans l'Oregon. Elle décida qu'un jour elle visiterait ce village qui porte son nom et tenterait de découvrir l'origine de ce patronyme. La chance lui sourit en 1993. En parcourant le village elle s'étonnait de voir le nom Langlois sur l'enseigne du bureau de poste, du magasin général, de la bibliothèque et même sur un panneau indiquant le Mont Langlois. Les habitants du village étaient sympathiques et elle nota un changement sur les traits du visage du bibliothécaire d'un certain âge, lorsqu'elle se nomma et précisa son lieu d'origine.

Après quelques recherches, le bibliothécaire dénicha un vieux et lourd bouquin contenant l'histoire du village. Le premier paragraphe du récit débute ainsi : "Le nom du village Langlois est associé à William Valpied Langlois, un marin né sur l'île de Guernesey, à la hauteur des côtes de France".

En fait, William Valpied Langlois, né à Guernesey en 1809, s'enfuit de l'île par la mer à l'âge de 13 ans.

Doreen réussit à contacter Steve Langlois, un jeune marin américain descendant de William et qui s'intéressait à ses ancêtres depuis son tout jeune âge. Il avait réussi à établir un portrait de William en référence aux moeurs des pionniers de son époque.

Le portrait décrivait un homme rude, aventureux, qui possédait une force morale et des principes reposant sur une ancienne tradition protestante rigoureuse.

William V. Langlois ou William V. comme il est désigné par les résidents actuels du village, était le fils d'un cordonnier de Guemesey qui désirait enseigner ce métier à son fils. William avait toutefois d'autres aspirations. Il traversa la mer sur un navire marchand en 1809 et quitta le navire en Amérique du Sud, avant la fin de son contrat de 5 ans.

Accompagné d'un ami de traversée, il pointa vers le nord et longea la côte en canot mais dut nager pour sauver sa vie, lorsque l'embarcation se brisa sur les rochers. Une fois sur terre, les fuyards constatèrent que les soldats de l'endroit étaient déjà à leur poursuite. Les deux hommes gravirent une falaise escarpée et marchèrent durant sept nuits sans chaussures ni provisions, prenant soin de se cacher durant le jour. Au bout de sept jours, ils furent capturés et ramenés au port qu'ils avaient déserté. Entretiens, leur navire avait appareillé, de sorte que leurs gardes décidèrent de les laisser en prison, ne leur permettant de sortir que pour travailler à la construction de routes.

William refusa de se joindre à l'équipe de travailleurs, prétextant qu'il était un homme libre qui n'avait pas violé les lois de la région. Les soldats l'amènèrent de force à son lieu de travail. Au lieu de s'adonner à la construction de routes, William lançait des pierres au



La fromagerie Langlois, exploitée par H.H. Hansen faisait la renommée du village de Langlois. Seul fabricant de fromage bleu à l'ouest des Rocheuses, il exploitait un vaste réseau de distribution par l'entremise d'un système de courrier-correspondance.

gardien des travaux. Il fut maîtrisé et ramené en prison. Heureusement, une vieille dame influente nota l'aspect inquiétant de cet affrontement et en découvrant le traitement infligé à William, demanda sa libération.

William embarqua sur un brick en partance pour la Californie et passa 15 années de sa vie en mer. Pendant peu de temps, il travailla comme couvreur à Monterey, avant d'inaugurer la prochaine étape importante de sa vie. En 1843, lui et plusieurs autres compagnons partirent pour l'Oregon avec 1,100 têtes de bétail et plusieurs chevaux. Comme il n'y avait pas de route, le trajet fut pénible et les Indiens, évidemment, furent agacés de voir ces voyageurs envahir leurs terres. Les Indiens projetaient voler et tuer leur bétail et lors d'une attaque nocturne, une flèche frôla William de si près que sa chemise fut déchirée. Lorsque le train atteignit sa destination, William décida de prendre seul son sort en main. Il éprouva de la difficulté à s'installer. En un an, il construisit deux maisons dans l'Oregon mais les quitta l'une et l'autre.

Il se maria et alla demeurer à Silverton en 1844, mais les mines d'or de la Californie l'attirèrent en 1849. Il fut malade et dut retourner à Silverton l'année suivante. En 1854, William V. vendit tout et alla s'établir dans une lande sauvage à Port Orford, près de l'endroit qui porterait éventuellement son nom. En mars de la même année, naissait son fils, Thomas Orford Langlois, le premier enfant blanc à venir au monde à Port Orford.

William et un collègue ouvrirent un magasin, mais il vendit le tout la même année pour déménager à Floras Creek. C'est là qu'il demeurera jusqu'à sa mort survenue à l'âge de 73 ans, en juin 1881.

L'existence était rude et durant les années qui suivirent 1854, les conflits avec les Indiens étaient fréquents; les défricheurs les trouvaient hargneux et peu amicaux. Les colons, pour la plupart des mineurs, décidèrent de passer à l'action, comme le raconte Frank Langlois l'un des fils de William:

"Il fut décidé d'attaquer les Indiens pour les rendre enfin plus amicaux... Ils les attaquèrent dans leur camp, en tuèrent 16 et en blessèrent quatre. Ils en capturèrent 20 parmi les plus vieux, incluant des femmes et des enfants. Ils brû-





Le magasin général ouvert par Frank Langlois vers 1880. Aujourd'hui, le bâtiment est devenu un magasin d'antiquités.

lèrent leurs maisons et détruisirent leurs canots et leurs magasins. Ce geste ne produisit point les effets désirés et ne rendit point les Indiens plus amicaux avec les blancs." Quelle surprise!

Ce fut Frank qui mit sur pied, en 1880, un magasin général et un bureau de poste du nom bien choisi de A. H. Thrift (NDLR. Thrift signifie épargne). L'avenir agricole de cette région s'annonçait aussi bon que celui des mines; à cette époque, l'endroit prit le nom de Dairyville.

Cette prospérité se refléta sur la famille. La contrée demeurait encore inhabitée, et la plupart des gens achetaient leur équipement au magasin général de Frank. William décéda en 1881 et le village changea alors de nom pour devenir le village Langlois, non pas tellement pour honorer William, mais plutôt parce que le Département postal des USA insistait pour ce changement de nom afin d'éviter la confusion entre Dairyville et le nom du village Dayville déjà existant.

À sa mort, il laissait à ses fils et à ses filles le soin de continuer la tradition familiale et celui de jouer un rôle important dans la vie de ce village qui porte leur nom.

Doreen dit qu'un grand pas a été franchi dans la recherche en Oregon sur la famille Langlois. Les parents de William étaient Jean Langlois et Marie Bridle, de Saint Pierre Port. Jean a eu 11 enfants en deux mariages; sept de ceux-ci avec Marie. Ce sont William Valpied, Mary, Marie, Marie-Isabella, Sally, Jeanet et Nancy.

Un Langlois coriace



Michel Langlois n°8
Généalogiste et auteur.

Par Michel Langlois no 8.

Le 5 novembre 1696, à la requête de Jacques Avisse habitant de la seigneurie de Beauport, Jean le Rouge arpenteur se rendait à Beauport pour procéder à la séparation des terres de feu Noël Langlois Traversy.

On sait que Noel Langlois, fils, avait hérité de la terre ancestrale à Beauport. À son décès, comme le voulait la coutume de Paris en vigueur alors en Nouvelle-France, on procéda à l'inventaire puis au partage de ses biens entre sa veuve et ses héritiers. La moitié des biens revint à Geneviève Parent et l'autre moitié fut partagée entre les héritiers majeurs et mineurs sur un pied d'égalité.

Quand on en vint au partage de la terre, on choisit des arbitres qui déterminèrent la valeur de chaque partie de la terre et la divisèrent en deux. Une moitié revint donc à la veuve et l'autre moitié aux héritiers. C'est ce qu'on réalisa le 5 novembre 1696 en procédant à la séparation de la terre de Noel Langlois Traversy.

Cette séparation fut ainsi réalisée : onze perches et seize pieds de largeur revinrent à Geneviève Parent pour elle et ses enfants issus de son mariage avec Noel Langlois Traversy. Cependant, ce dernier s'était marié en premières noces avec Aymée Caron dont il avait eu: François marié à Jeanne Baugis, Marie-Anne et Marie-Thérèse. En tant qu'héritiers, ils se partagèrent l'autre moitié de la terre et reçurent chacun quatre perches et neuf pouces de terre en largeur. Marie-Anne épousa à Beauport le 8 février 1694 Jean Côté. Ils allèrent habiter à l'Île d'Orléans. Marie-Thérèse qui était célibataire alla loger chez eux. Elle décéda à l'âge de vingt ans, le 17 janvier 1703. Par testament, elle légua la moitié de ses biens à son frère François et l'autre moitié à sa soeur Marie-Anne épouse de Jean Côté. En raison de cet héritage, ces derniers devaient défrayer les coûts des frais funéraires de leur soeur ainsi que ceux des messes et donations qu'elle avait faites à l'église Saint-Pierre de l'Île d'Orléans.

François Langlois devait pour sa part 175 livres, mais il n'avait pas les moyens de payer. Son beau-frère Jean Côté se chargea de rembourser le tout mais à condition que François Langlois lui cède la terre qu'il recevait en héritage, tout en continuant à la cultiver et à y demeurer. Ils passèrent une entente en ce sens le 23 mars 1706.

Quelques années plus tard, François Langlois n'ayant toujours pas remboursé ce qu'il devait à Jean Côté, ce dernier revint réclamer son dû. François Langlois prétendit qu'il ne devait plus rien puisqu'il avait été fermier de cette terre durant les dernières années. Marie-Anne Langlois prenant son frère en pitié parvint à convaincre son mari de ne plus le harceler en raison de sa grande pauvreté. Jean Côté le laissa jouir en paix de cette terre jusqu'en 1737, année où il dressa un arrêté de comptes avec son beau-frère:

"pour 16 années de la ferme de cette terre à compter du 20 mars 1708 jusqu'au 20 mars 1724, à 15 livres par année, soit 240 livres tournois, plus 100 livres de farine qu'il lui a livrées et 4 minots de blé pour une valeur de 21 livres tournois et 13 autres années de la ferme à compter de 1725 jusqu'en 1737 soit à 15 livres par année, 195 livres tournois, pour un grand total de 456 livres tournois."

François Langlois ne voulant pas être en reste dressa ses propres comptes en disant qu'au cours des années, il avait livré à son beau-frère des barriques de chaux pour "chauler" sa maison de l'Île d'Orléans, pour une valeur de 102 livres tournois.

On s'entendit donc le 15 mars 1738 pour arrêter les comptes à 354 livres tournois dues par François Langlois. Le 18 août, comme François Langlois n'avait encore rien remboursé, Jean Côté obtint contre lui un jugement de la Prévôté de Québec. François Langlois alla en appel le 9 septembre suivant. La cause fut définitivement jugée le 23 mars 1739. François Langlois n'eut pas d'autre choix que d'abandonner cette terre qui ne lui appartenait pas mais dont il avait joui pendant 36 ans, pour aller se réfugier à Sault-au-Récollet où habitaient deux de ses enfants.

Montmagny 2013 en images



Lucien et Cécile Langlois



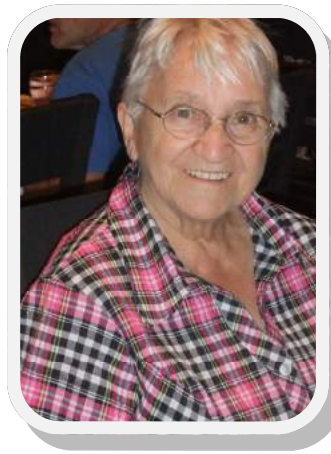
Henri et Madeleine Langlois



Jean-Guy et Lise Langlois



Guy et Clémence Langlois



Anita Langlois



Michel Lassonde



Visite du Parc des chûtes à Armagh



Henri A. et Fabien Langlois

Langlois Quiz

Voici un petit quiz amusant qui vise à tester votre mémoire. L'équipe du bulletin Le Langlois fait des pieds et des mains pour intéresser ses lecteurs, par conséquent, vous remarquerez au fil des prochains numéros de la nouveauté au niveau du contenu. Le conseil d'administration a approuvé l'idée d'offrir aux membres la possibilité de participer à un concours leur permettant de se mériter la gratuité d'une cotisation annuelle par tirage au sort de ceux qui auront répondu au petit quiz offert dans le bulletin. Il n'est pas nécessaire d'obtenir la note parfaite, c'est la participation qui compte. Le tirage aura lieu à l'assemblée annuelle. Les réponses aux questions se trouvent soit dans les deux derniers bulletins (n°28 et 29), soit dans le bulletin souvenir du 25^{ème} anniversaire. Rappelons qu'on peut se procurer les numéros manquants auprès du magasinier (voir page 2). Les réponses (photocopie des pages ou transcription des réponses sur une feuille à part) devront être expédiées à l'éditeur. Vous pouvez même faire parvenir celles-ci par courriel à michel_langlois@videotron.ca. On trouve les coordonnées de l'éditeur en page 2 du présent numéro.

Bonne chance à tous !

1-) Le patriote Étienne Langlois a été emprisonné deux fois à la prison de Montréal entre 1837 et 1839. La première fois, on le soupçonnait de meurtre sur la personne d'Armand Chartrand et de haute trahison envers Sa Majesté. La deuxième fois, il fut accusé de haute trahison. Il fut parmi les 99 condamnés à mort. De ces condamnés, 12 furent pendus et les autres ont vu leur peine commuée et furent condamnés à l'exil. Plus chanceux que ceux qui furent pendus, Étienne Langlois fut exilé en Australie et finit par obtenir le pardon royal avant de revenir au pays et fonder une famille nombreuse. Par qui fut signé son pardon ?

- | | | | |
|---------------|-----|----------------|-----|
| a) George V | « » | b) Victoria | « » |
| c) Henri VIII | « » | d) Edouard VII | « » |

2-) Honoré Langlois dit Lachapelle porte également le surnom de *Croustille*. Pourquoi ?

- | | |
|--|-----|
| a) À cause de son épouse Marie Pontonnier sur qui circulaient des histoires croustillantes | « » |
| b) Il était réputé pour ses patates chips | « » |
| c) C'était un fin causeur et ses histoires étaient souvent croustillantes | « » |
| d) Croustille était le surnom de son fils aîné | « » |

3-) Émilie Serres, la veuve d'Étienne Langlois se remarie 15 ans après le décès de son mari, le patriote. Avec qui et où a lieu ce mariage, le 13 novembre 1893.

- | | |
|---|-----|
| a) Hilaire Langlois, le frère d'Étienne, à Napierville | « » |
| b) Eusèbe Dupont, un compagnon de son mari, à Laprairie | « » |
| c) Alexis Labranche, à Ste-Adèle | « » |
| d) Bernard Lestages, à St-Philippe | « » |

4-) Après 1760, certains curés de la Côte-du-Sud exercent leur ministère durant plusieurs années dans la même paroisse. Cette situation s'explique par le fait que l'Église canadienne ne suffit pas à combler les besoins d'une population en expansion. En effet, jusqu'à la fin du XVIII^e siècle, les nouvelles ordinations compensent à peine les décès de vieux prêtres. Le premier curé résident de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud y reste en fonction presque 58 ans, soit de son ordination en 1752 jusqu'à son décès survenu en 1810. Il signera les actes de naissance, de mariage et de décès de deux générations de Langlois. De qui s'agit-il?

- | | | | |
|---------------------------|-----|--------------------------|-----|
| a) Bernard-Claude Bédard | « » | b) Pierre-Laurent Bédard | « » |
| c) Louis-Philippe Bonneau | « » | d) Thomas Blondeau | « » |

5-) Jean Juchereau de Maure est originaire de Tourouvre-au-Perche et il épouse Marie Langlois. Ils auront un fils prénommé Jean (Juchereau de la Ferté) qui deviendra le parrain de Noël Langlois dit Traversy. Un Langlois de Montmagny formule l'hypothèse d'un lien de parenté entre Marie Langlois et Noël. Michel Langlois n°8 lui répond dans un article du bulletin n° 29. Quelle est la conclusion de sa recherche sur le sujet ?

- | | | | |
|---------------------------------------|-----|--|-----|
| a) Marie est la sœur de Noël Langlois | « » | b) Jean Juchereau était le beau-frère de Guillaume | « » |
| c) Aucun lien de parenté démontré | « » | d) Un lien de parenté au troisième degré | « » |

6-) Le secrétaire de l'Association, M. Henri Langlois, a reçu une distinction honorifique des mains du lieutenant-gouverneur de la province. Sa candidature avait été proposée par la ville de Vaudreuil-Dorion pour souligner ses 34 années de bénévolat, tant dans le hockey mineur que pour son implication dans divers organismes, comme la chorale Chant de Coton. Quel est le nom du lieutenant-gouverneur qui lui remet cette médaille d'honneur ?

- | | | | |
|--------------------|-----|--------------------|-----|
| a) Pierre Leblanc | « » | b) Paul Comtois | « » |
| c) Pierre Duchesne | « » | d) Jean-Louis Roux | « » |

7-) Dans son roman historique relatant les faits et gestes de ses ancêtres, Michel Langlois raconte l'histoire de son ancêtre Clément Langlois qui épouse en premières noces Joséphe Dupont puis Rose Kemmeneur dite Laflamme le 9 janvier 1781. Sept enfants sont nés de son premier mariage et quatorze du second. Parmi les fils de Clément Langlois, qui sera l'ancêtre de l'auteur du roman historique ?

- | | | | |
|---|-----|--|-----|
| a) Pierre Langlois (Archange Chamberland) | « » | b) Charles Langlois (Françoise Boivin) | « » |
| c) Joseph Langlois (Rose Gagnon) | « » | d) Jacques Langlois (Marie Théberge) | « » |

8-) Les Langlois sont très représentés dans la Baie-des-Chaleurs. Leur ancêtre est originaire de Saint-Malo en Bretagne. Pierre Langlois est le fils de Jean Langlois et de Périnne Lefebvre. Il arrive à Pabos en 1740 attiré par la pêche. Il épouse Nanette Huard, fille de Pierre Huard et de Catherine Caplan le 31 août 1752 à Port-Daniel. Ils auront 10 enfants. Aujourd'hui, quel pourcentage de la population de Port-Daniel, même avec les alliances porte le nom de Langlois ?

- | | | | |
|-------------|-----|-------------|-----|
| a) 10 à 20% | « » | b) 15 à 25% | « » |
| d) 20 à 30% | « » | d) 30 à 35% | « » |

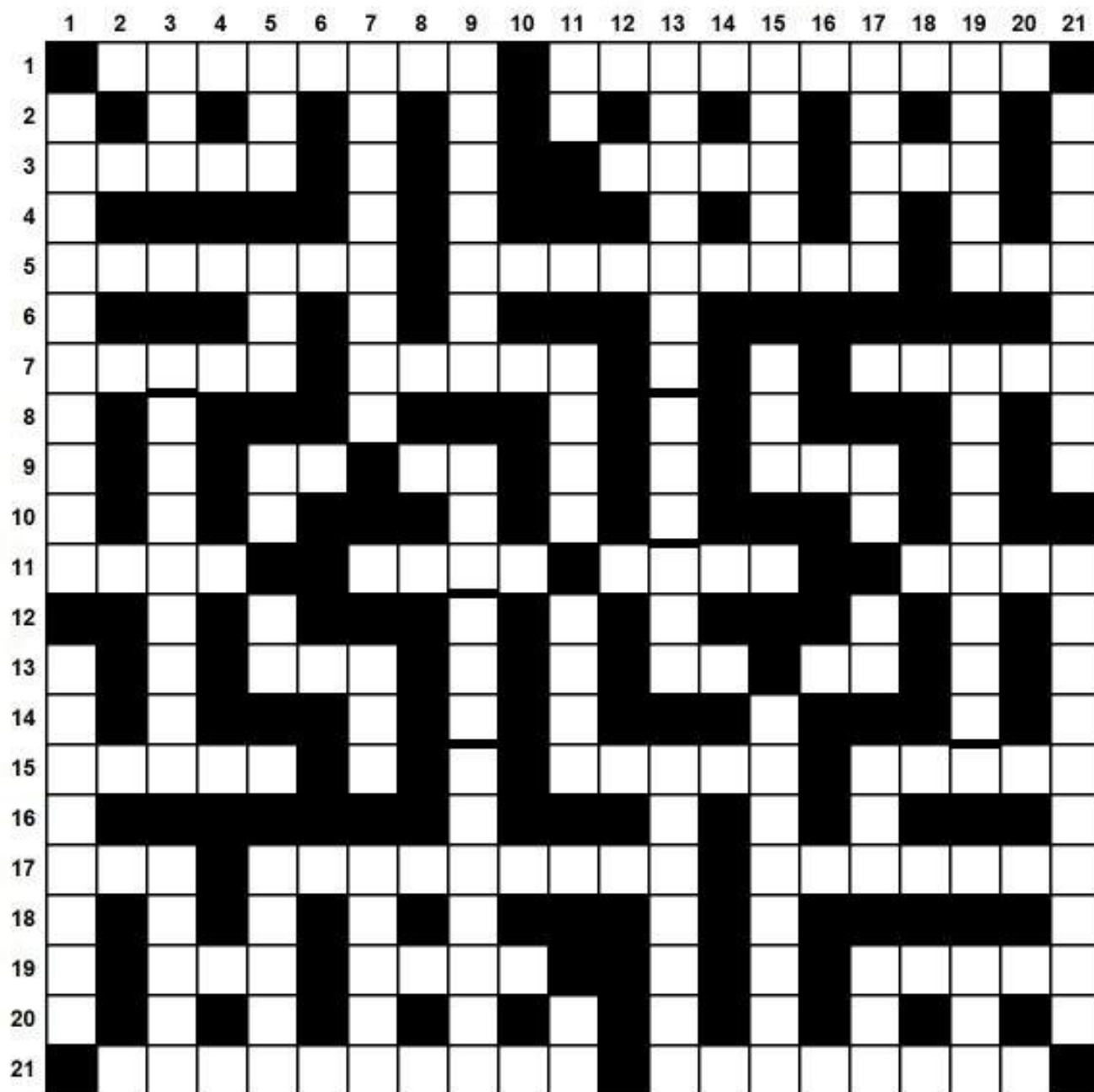
9-) D'où vient le patronyme Traversy ? Ils sont quelques centaines, descendants de Noël Langlois par son fils Noël et son mariage avec Geneviève Parent. Pourquoi ces fils de Langlois ont-ils vus leur nom se transformer et devenir Traversy ? Probablement à cause de:

- | | |
|---|-----|
| a) Jean Langlois qui prit le surnom de Traversy | « » |
| b) Noël Langlois fils qui voulut s'ennoblir suite à l'acquisition de sa seigneurie | « » |
| c) Jean Laumonier dit Traversy qui épousa Aymée Caron | « » |
| d) Noël Langlois le fils, qui voulut se distinguer de son père en adoptant ce patronyme | « » |

10-) Nous savons que Nicolas Langlois signe avec Élisabeth Crétel un contrat de mariage le 26 octobre 1671 devant le notaire Romain Becquet à Québec. Nous apprenons alors qu'il est le fils de Charles Langlois et de Marie Cordier. Élisabeth est la fille de Guillaume Crétel et de Jeanne Godfroy. Selon les recherches à date, d'où serait originaire Nicolas Langlois ?

- | | | | |
|---------------|-----|--------------------------|-----|
| a) Saint-Malo | « » | b) Saint-Maclou de Rouyn | « » |
| c) Québec | « » | d) St-Pierre d'Yvetot | « » |

La Grille du Bulletin



Horizontalement

1. Le fondateur des Langlois d'Amérique y travailla pendant longtemps - Il épousa Marie Pontonnier.
3. On lui a donné un prénom - Rejeter comme faux - Ils possèdent.
5. Chagrin, douleur - Les premiers colons durent l'affronter - Sans accessoires.
7. Il le dépouille de son argent - Balle - Groupement de plusieurs familles de la même peuplade.

9. État du Bulletin après sa lecture - État américain - Partie du corps.
11. Table - On lui présente les nouveaux-nés - Siège de la conception - Il parle avec colère.
13. Suinté - Se dit souvent du précédent conjoint (fam.) - Note de musique.
15. Obtempérer - Offrit le gîte - Les Anciens s'y préparaient avec ardeur.
17. À la barre du jour - Frère de père ou de mère - Qui trahit son pays.
19. Elle a vu le jour - Instrument très pratique à la ferme, autrefois - Habitation nordique.
21. Surnom d'un ancêtre de la famille Langlois - Nouveau Monde.

Verticalement

1. Le magasinier de l'Association s'y adonne, périodiquement - Voisin de Noël Langlois à Beauport.
3. Mémoire virtuelle - Les premiers colons en proviennent souvent - Danse sud-américaine.
5. Agir de façon désordonnée en parlant de personnes - Pas les autres - Symbole chimique du lithium - Symbole chimique de l'einsteinium - On réglait souvent les différends ainsi.
7. Cages où l'on enferme les oiseaux - Pronom pluriel - Les Langlois d'Amérique s'y sont rendus à Saint-Jean-sur-Richelieu.
9. Manière d'occuper une terre - Seigneur de Nouvelle-France - Aucune définition. Aucune définition
11. Largeur d'une étoffe entre ses deux lisières - Crème renversée - Étienne Langlois y fut contraint - Contraire de plusieurs.
13. Utopique - Souvent la canicule s'y installe - Soignera.
15. Refuges - Imitation - Caractère d'un Langlois qui fut exilé.
17. Ce sont plutôt les morts qui en reçoivent - Coutume - Métal - Interjection - Lieu où l'on se trouve.
19. Souvent présent dans les contes pour enfants - Ils sont sans barbe - Unité monétaire.
21. Les premiers canadiens s'en servirent pour se défendre - Mouvement de population.

(Bulletin n°29)

Solution du Langlois Quiz

- 1- Grace Thompson
- 2- Nicolet Trigane-Lafèche
- 3- Honoré Langlois
- 4- Geneviève Parent
- 5- Les Trois fourches
- 6- Jean Talbote dit Gervais
- 7- Québécois
- 8- Armagh
- 9- 1729
- 10- 85 000

(Bulletin n°29)

Solution de la grille du bulletin

A	I	E	U	L		L	U	I		L		F		E	T	A	B	L	E
N		G		Y				N		A		I				R		A	
E	L	L	E	S		M	O	N	T	C	A	L	M		F	A	B	I	E
		I				E				L		L			V		N		
J	E	S	U	I	T	E	S		C	A	R	E	M	E		E	S	S	O
		E												V		R			
A			N	É	S		T		T	E	R	R	O	I	R	S		N	O
R		A				U		I		O		S		Y					
C	A	N	N	E		L	A	N	G	L	O	I	S			Q	U	A	I
						É		R					M						
G	É	N	É	A	L	O	G	I	E		A	L	G	O	N	Q	U	I	N
						N				M		R							
B	É	B	É				I	R	O	Q	U	O	I	S		I	S	L	A
					M		F	O		S		L			E		A		
T	H	E			O	P	U	S	C	U	L	E		E		M	A	L	
					N		S												
A	V	E	N	T		I	M	B	I	B	É		H	O	N	F	L	E	U
	V		R		L		I				N								B
Q	U	E	B	É	C		B	E	A	U	P	O	R	T		B	O	E	U
			I		A			N		S		E				O		R	I
P	I	L	U	L	E			S		É		L	U	I		A	N	T	A

Les 239 membres actifs de l'Association

<u>Nom</u>	<u>Prénom</u>	<u>Endroit</u>	<u>Prov. (État)</u>	<u>#Mem</u>	<u>Souche</u>
Bélanger-Lemay	Françoise	Trois-Rivières	QC	690	?
Bolduc-Duguay	Jeannine M.	Brockville	ON	181	Honoré
Bolduc-Lessard	Carmen	Ste-Anne-de-la-Rochelle	QC	549	Noël
Boucher	Gilles	Beloil	QC	811	Noël
Carpenter	Marcelle	Chelan	WA/É-U	013	Honoré
Carpenter	Thomas N.	Valparaiso	IN/É-U	703	Honoré
Clermont	Pauline *	St-Jean-sur-Richelieu	QC	113	Noël
Collin-Burns	Huguette	Hanmer	ON	1068	Noël
Davie	Irène	Wanless	MB	804	Noël
Desharnais	Diana	Falher	AB	1035	Germain
Desmarais	Jacques N.	Longueuil	QC	1140	Noël
Ferland	Benoit	Lasalle	QC	1179	Nicolas
Fortin-Langlois	Simone	St-Paul-de-Montminy	QC	535	Noël
Fournier	Ronald J.	Webster	MA/É-U	1081	?
Gélinas	Gabrielle	St-Georges	QC	1155	Noël
Grenier-Millette	Pierrette	Granby	QC	572	?
Jobin-Langlois	Marie-Marthe	Québec	QC	654	?
Kmyta	Tina-Marie	Kirkland Lake	ON	1146	Noël
Labbé-Langlois	Léopoldine	St-Charles-de-Bellechasse	QC	107	Noël
Labelle	Rodolphe	Timmins	ON	1055	?
Lachapelle	Gérard	St-Philippe	QC	875	Honoré
Lachapelle	Gisèle	Cochabamba	Bolivie	911	Honoré
Lachapelle	Jeannette	N-D-du-Nord	QC	810	Honoré
Lachapelle	Paul	Rollet	QC	696	Honoré
Lachapelle-Brissette	Lucille	Montréal-Nord	QC	915	Honoré
Lachapelle-Mandeville	Claire	Montréal	QC	913	Honoré
Lacroix	Lynda	Armagh	QC	944	Noël
Laforce	Aline	Bedford	QC	903	Nicolas
Laforce	Marielle	Orford	QC	1107	Nicolas
Lampron	Daniel	Courtenay	C-B	1173	Noël
Lampron	Marc	San Ramon	CA/É-U	1172	Noël
Lampron	Pauline	Beloil	QC	1104	Noël
Lampron	Raymond *	Pierrefonds	QC	1157	Noël
Lampron	Thérèse	Beloil	QC	1110	Noël
Landreneau	Martha B.	Lafayette	LA/É-U	1168	?
Landry	Johanne	Lachenaie	QC	850	?
Langlais	Hélène	Boischatel	QC	1169	?

* Membre à vie

Nom	Prénom	Endroit	Prov. (État)	#Mem	Souche
Langlois	Maurice	SteMarie-de-Kent	NB	1166	?
Langlois	Robert *	Québec	QC	1164	Noël
Langlois	Alain	St-Félicien	QC	319	?
Langlois	Alain	Ste-Clotilde-de-Horton	QC	1178	Noël
Langlois	Aline Sœur	Rimouski	QC	679	?
Langlois	André	St-André-Avellin	QC	024	Noël
Langlois	André	Laval	QC	114	Noël
Langlois	Anita *	Ste-Luce	QC	159	Noël
Langlois	Anne	Windsor	ON	372	Nicolas
Langlois	Anne-Marie	Magog	QC	316	Honoré
Langlois	Sœur Béatrice	Rimouski	QC	317	?
Langlois	Benoît	St-Jean-Chrysostome	QC	657	Noël
Langlois	Bernard	Val-Joli	QC	394	Nicolas
Langlois	Camille	Ste-Clotilde	QC	766	Noël
Langlois	Carmen	Laprairie	QC	1159	?
Langlois	Céline	St-Hyacinthe	QC	1162	?
Langlois	Chantal	Shawinigan-Sud	QC	1156	Nicolas
Langlois	Charles *	Lévis	QC	106	Noël
Langlois	Christian	St-Constant	QC	1186	?
Langlois	Claude	Trois-Rivières	QC	205	Nicolas
Langlois	Claude	Shannon	QC	1130	Noël
Langlois	Claudette	Montréal	QC	1154	Noël
Langlois	Claudette	Chicoutimi	QC	1171	?
Langlois	Denise	Gatineau	QC	1175	?
Langlois	Denys *	Lévis	QC	408	Noël
Langlois	Denyse	Matane	QC	146	?
Langlois	De Sève *	Québec	QC	618	Noël
Langlois	Diane *	St-Paul-de-Montminy	QC	601	?
Langlois	Dominique	Québec	QC	873	Noël
Langlois	Émilien	Rimouski	QC	990	?
Langlois	Fabien *	Québec	QC	176	Noël
Langlois	Fernand	Neuville	QC	254	Nicolas
Langlois	Florian	Armagh	QC	127	Noël
Langlois	Gabriel	N-D-des Bois	QC	385	Noël
Langlois	Gaëtan	Magog	QC	022	Honoré
Langlois	Gaston	Nicolet	QC	216	Nicolas
Langlois	Gaston	Boisbriand	QC	252	Noël
Langlois	Gaston	Montréal	QC	499	Noël
Langlois	Gaston	Drummondville	QC	1119	Noël

* Membre à vie

Nom	Prénom	Endroit	Prov. (État)	#Mem	Souche
Langlois	Gene	Coupeville	WA/É-U	613	Noël
Langlois	George Edison *	Gaspé	QC	195	Peter
Langlois	Gérard	Québec	QC	236	Noël
Langlois	Gérard J.	St-Jean-sur-Richelieu	QC	220	Noël
Langlois	Gertrude	Ottawa	ON	1017	Pierre*
Langlois	Ghislaine	St-Alexis-des-Monts	QC	1188	?
Langlois	Gilles	Farnham	QC	902	Noël
Langlois	Gilles	Ste-Luce	QC	992	?
Langlois	Gratien	St-Léon-le-Grand	QC	424	Noël
Langlois	Guy *	Candiac	QC	111	Noël
Langlois	Hélène *	Varenes	QC	722	Honoré
Langlois	Hélène	Boucherville	QC	1105	?
Langlois	Henri	Vaudreuil-Dorion	QC	152	Noël
Langlois	Henri A.	Ottawa	ON	298	Noël
Langlois	Henri A.	Alexandria	VA/É-U	340	Noël
Langlois	Isabelle	Québec	QC	775	Noël
Langlois	Jacques	Brest	France	123	Noël
Langlois	Jacques	Québec	QC	226	Noël
Langlois	Jacques *	St-Jean-sur-Richelieu	QC	694	Noël
Langlois	Jean	St-Jean-sur-Richelieu	QC	1187	?
Langlois	Jean P.	Whitehorse	YT	1115	Noël
Langlois	Jean-Claude	Prévost	QC	707	?
Langlois	Jean-Guy *	Val-d'Or	QC	170	Noël
Langlois	Jean-Guy	St-Paul-de-Montminy	QC	534	Noël
Langlois	Jean-Jacques	St-Jean-sur-Richelieu	QC	228	Noël
Langlois	Jeanne d'Arc	Jonquière	QC	227	?
Langlois	Jeannine	St-André-Avellin	QC	866	Noël
Langlois	Jean-Paul	Boucherville	QC	011	Noël
Langlois	Leina	Candiac	QC	1182	?
Langlois	Lise	Québec	QC	478	?
Langlois	Lorraine	Grand-Métis	QC	991	Noël
Langlois	Louis	Rimouski	QC	483	?
Langlois	Louis-Philippe	Québec	QC	040	Noël
Langlois	Luc *	Shannon	QC	636	?
Langlois	Luc G.	Gatineau	QC	1167	Noël
Langlois	Luce	Québec	QC	623	?
Langlois	Lucette	Sudbury	ON	450	Noël
Langlois	Lucien	Montréal	QC	404	Noël
Langlois	Manon	Ottawa	ON	517	Noël

* Membre à vie

Nom	Prénom	Endroit	Prov. (État)	#Mem	Souche
Langlois	Marc	Rosemère	QC	1184	Noël
Langlois	Marcel *	Guelph	ON	589	?
Langlois	Marcel *	Gould	QC	988	Noël
Langlois	Marguerite *	Repentigny	QC	303	?
Langlois	Martin	Québec	QC	702	?
Langlois	Martine	Bedford	QC	1134	Noël
Langlois	Maurice	Magog	QC	189	Noël
Langlois	Maurice	Québec	QC	224	Noël
Langlois	Maurice	St-Ulric	QC	427	?
Langlois	Maurice	St-André-Avellin	QC	1124	?
Langlois	Mélanie	Sherbrooke	QC	661	Noël
Langlois	Michel **	Drummondville	QC	008	Noël
Langlois	Michel	St-Jean-sur-Richelieu	QC	646	Noël
Langlois	Michel	St-Hubert	QC	786	?
Langlois	Michel	Gaspé	QC	852	?
Langlois	Michel	Deux-Montagnes	QC	946	?
Langlois	Michel G.	Ste-Geneviève	QC	1118	Honoré
Langlois	Micheline	Trois-Rivières	QC	1165	Noël
Langlois	Monique	Ste-Adèle	QC	983	Noël
Langlois	Monique	Laprairie	QC	1160	?
Langlois	Nicole	Ste-Catherine	QC	1161	?
Langlois	Nina	St-Jean-sur-Richelieu	QC	017	Noël
Langlois	Normand	Repentigny	QC	006	Noël
Langlois	Normand	Terrebonne	QC	806	Noël
Langlois	Odule	Port-Daniel	QC	436	Pierre*
Langlois	Pamphile	Armagh	QC	253	Noël
Langlois	Patrick	Québec	QC	1170	?
Langlois	Paul	Armagh	QC	160	Noël
Langlois	Paul	Candiac	QC	453	Noël
Langlois	Paul-Émile	Val-Joli	QC	406	Nicolas
Langlois	Pauline	Deschailons	QC	603	Noël
Langlois	Philip	Baldwinsville	NY/É-U	1150	Noël
Langlois	Pierre	Québec	QC	701	?
Langlois	Pierre	Grondines	QC	1011	?
Langlois	Pierre	Montréal	QC	1185	Noël
Langlois	Pierrette	Drummondville	QC	894	?
Langlois	Pierrette	Warwick	QC	1143	Nicolas
Langlois	Raymond	Lévis	QC	250	Noël
Langlois	Raymond	Longueuil	QC	466	?

* Membre à vie - ** Membre honoraire

Nom	Prénom	Endroit	Prov. (État)	#Mem	Souche
Langlois	Raymond A.	San Francisco	CA/É-U	1075	Noël
Langlois	Raynold *	Verdun	QC	509	Noël
Langlois	Réal	Shawinigan	QC	156	Noël
Langlois	Réjean	Grand-Mère	QC	592	Noël
Langlois	Rémi	Québec	QC	284	Noël
Langlois	René	Magog	QC	064	Noël
Langlois	Renée	Ottawa	ON	516	Noël
Langlois	Richard	Sherbrooke	QC	007	Noël
Langlois	Richard	Salaberry-de-Valleyfield	QC	905	Honoré
Langlois	Rodger Alan	Burlingame	CA	1095	Noël
Langlois	Roger	St-André-Avellin	QC	026	Noël
Langlois	Roger	St-Jean-sur-Richelieu	QC	180	Noël
Langlois	Rose-Hélène	Armagh	QC	041	Noël
Langlois	Sarah	Braintree	MA/É-U	987	Noël
Langlois	Serge	Québec	QC	098	Noël
Langlois	Serge	Ste-Anne-des-Plaines	QC	131	Noël
Langlois	Serge	Laval	QC	666	Noël
Langlois	Serge	Ste-Luce	QC	994	?
Langlois	Shani	Candiac	QC	1180	?
Langlois	Simon	Québec	QC	304	Noël
Langlois	Susan Marie	New Bedford	MA/É-U	1151	?
Langlois	Suzanne	Ottawa	ON	543	Noël
Langlois	Thérèse	Lévis	QC	642	?
Langlois	Thérèse	Québec	QC	1177	?
Langlois	Youna	Candiac	QC	1181	?
Langlois	Yves	Plessisville	QC	709	Noël
Langlois	Yves	St-Jean-sur-Richelieu	QC	1163	?
Langlois	Yvon	Lévis	QC	285	?
Langlois-Bellerose	Monique	Sherbrooke	QC	016	Nicolas
Langlois-Bergeron	Gisèle	Trois-Rivières	QC	1067	Noël
Langlois-Blanchette	Suzanne	Sacramento	CA/É-U	366	Noël
Langlois-Blouin	Monique	Lévis	QC	044	Noël
Langlois-Crevier	Françoise	Montréal	QC	1158	?
Langlois-Desrochers	Lucile	St-Jean-sur-Richelieu	QC	320	Noël
Langlois-Donovan	Elizabeth	Magog	QC	049	Noël
Langlois-Dumont	Violaine	Montmagny	QC	1088	?
Langlois-Giroux	Madeleine	Québec	QC	019	?
Langlois-Guevin	Ghyslaine	Rimouski	QC	231	?
Langlois-Lacroix	Lise	Sherbrooke	QC	178	Noël

* Membre à vie

Nom	Prénom	Endroit	Prov. (État)	#Mem	Souche
Langlois-Lord	Louise	Québec	QC	363	Noël
Langlois-Marin	Angèle	Drummondville	QC	234	Noël
Langlois-Martel	Gisèle	Sherbrooke	QC	001	Noël
Langlois-Ménard	Denise	L'Islet-sur-Mer	QC	130	Noël
Langlois-Mercier	Armande	Lac-Drolet	QC	747	?
Langlois-Paquet	Monique	Neuville	QC	397	Nicolas
Langlois-Schwab	Denyse	St-Jérôme	QC	361	Noël
Langlois-Servant	Line	Québec	QC	155	Noël
Langlois-Tansley	Yvonne	Lodi	CA/É-U	1096	Noël
Langlois-Thibault	Pierrette	St-Jérôme	QC	296	Noël
Langlois-Tremblay	Jacqueline	Ile-des-Sœurs	QC	962	Noël
Langlois-Tremblay	Juliette	St-André-Avellin	QC	797	Noël
Langlois-Trépanier	Claire	Pincourt	QC	025	Noël
Lassonde	Michel	Outremont	QC	1183	Noël
Lord	Alexandre	St-Pierre-Jolys	MB	1103	Noël
Lord	Catheryne	Montréal	QC	1070	Noël
Lord	Marie-Chantale	Québec	QC	1102	Noël
Martel	Solange	Victoriaville	QC	1097	Noël
Martin-Alderton	Louise	San Diego	CA/É-U	1174	?
Mercier	Jacqueline	Lachine	QC	698	Noël
Mercier	Raymond	Laval	QC	762	Noël
Olivier	Monique	Sorel-Tracy	QC	487	Nicolas
Ouellet	Paul-Henri	Charlesbourg	QC	785	?
Pauzé	Lynda	Grand-Mère	QC	790	Nicolas
Renaud	Janine A.	Montréal	QC	1003	Noël
Renaud	Marielle	Brockville	ON	1101	Noël
Roy	Louise	St-Jean-sur-Richelieu	QC	537	Noël
Roy-Langlois	Paule	Port-Daniel	QC	432	Pierre*
Talbot	Pauline	St-Philémon	QC	1176	Noël
Traversy	André	Sorel-Tracy	QC	1042	Noël
Traversy	Daniel	Cumberland *	ON	1135	Noël
Traversy	Denise	Trois-Rivières	QC	1050	Noël
Traversy	Françoise	St-Louis-de-Blandford	QC	1002	Noël
Traversy	Gisèle	St-Eustache	QC	895	Noël
Traversy	Guy	St-Eustache	QC	947	Noël
Traversy	Jacques G.	Gatineau	QC	1063	Noël
Traversy	Jean-Noël	Boisbriand	QC	1040	Noël
Traversy	Lionel	Pierreville	QC	1137	Noël
Traversy	Louise	Nicolet	QC	1132	Noël

* Membre à vie

Traversy	Pauline	St-Valère	QC	1022	Noël
Traversy	Richard John	Cumberland	ON	1047	Noël
Traversy	Stéphane	Pierreville	QC	1139	Noël
Traversy	Yves	Québec	QC	249	Noël
Traversy-Seguin	Marilyn	Ottawa	ON	1123	Noël
Trochimchuk	Wilfred John	Foleyet	ON	1145	?
Warren	Paul Yvan	Petit-Rocher	NB	984	?

Nous ont quittés en 2012

Langlois	Germain	St-Bruno	QC	33	Noël
Langlois	Gérald	Kirkland Lake	ON	1147	Noël
Lachapelle	René	Shelburne	VT/USA	908	Honoré
Bélanger	Armand-T.	Magog	QC	126	Noël
Langlois-Lemieux	Laurette	Armagh	QC	170	Noël
Langlois	Jean-Claude	Deux-Montagnes	QC	147	?

Nous ont quittés en 2013

Langlois	Jean. P.M.É.	Laval	QC	203	Noël
Ferland-Langlois	Gilles	Sorel-Tracy	QC	487	Nicolas
Langlois	Denis F. *	St-Paul-de-Montminy	QC	602	Noël

* **Membre à vie**

Note sur la souche ancestrale des membres.

La liste des membres des pages précédentes comporte une information concernant la souche ancestrale de chaque membre de l'Association.

À ce jour, nous sommes en mesure de le spécifier pour plusieurs membres, soit parce que ceux-ci la connaissent, soit encore parce qu'ils ont fourni des renseignements qui nous ont permis de l'identifier.

Si votre souche ancestrale n'est pas connue de vous, il vous appartient de nous aider à l'identifier en nous faisant part des données suivantes:

- Le nom de vos parents
- Le nom de vos grands-parents
- L'année ainsi que le lieu de naissance ou de mariage de chacun d'eux si possible.

Avec ces précisions, nous essayerons de trouver votre souche ancestrale. Dans certains cas, il est impossible de remonter avec certitude aux souches ancestrales reconnues par l'Association. Vous pouvez contacter nos généalogistes: Jean-Paul Langlois à jeanpaullanglois@sympatico.ca ou Pauline Langlois à gerlan@sympatico.ca. Vous pouvez également trouver leur coordonnées en page 4 de l'Info Langlois.

N.B. - «Pierre» réfère à Pierre Langlois marié à Marie Bourgaïse, à Gaspé; «Pierre*» réfère à Pierre Langlois, marié à Anne-Nannette Huard, qui s'établit à Port-Daniel.



La terre ancestrale de Saint-François-de-la-Rivière-du-Sud fut achetée en 1732 par Joseph Langlois (Rose Gagnon) et habitée par quatre générations de Langlois durant 137 ans.

Le conseil d'administration de l'Association

*De Sève Langlois, Président,
Henri St. Langlois, Vice-Président,
Henri Langlois, Secrétaire,
Luce Langlois, Trésorière,
Fabien Langlois, Directeur
Raymond Lampron, Directeur,
Paul Fachapelle, Directeur,
Louise Langlois-Lord, Directrice,
Michel Langlois, Directeur,
Guy Langlois, Directeur
Marcel Langlois, Directeur*

*Et
l'équipe de l'Info Langlois et du bulletin Le Langlois
offrent à tous les membres*

*une
Bonne et heureuse année 2014 !*

Visitez notre site Internet
www.famillesLanglois.com

ISSN—0831—2729

Postes Canada

Numéro de la convention 40069967 de la Poste-Publication

Retourner les blocs adresses à l'adresse suivante :

Fédération des familles souches du Québec

C.P. 10090, Succ. Sainte-Foy,

Québec, QC G1V 4C6

IMPRIMÉ - PRINTED PAPER SURFACE
